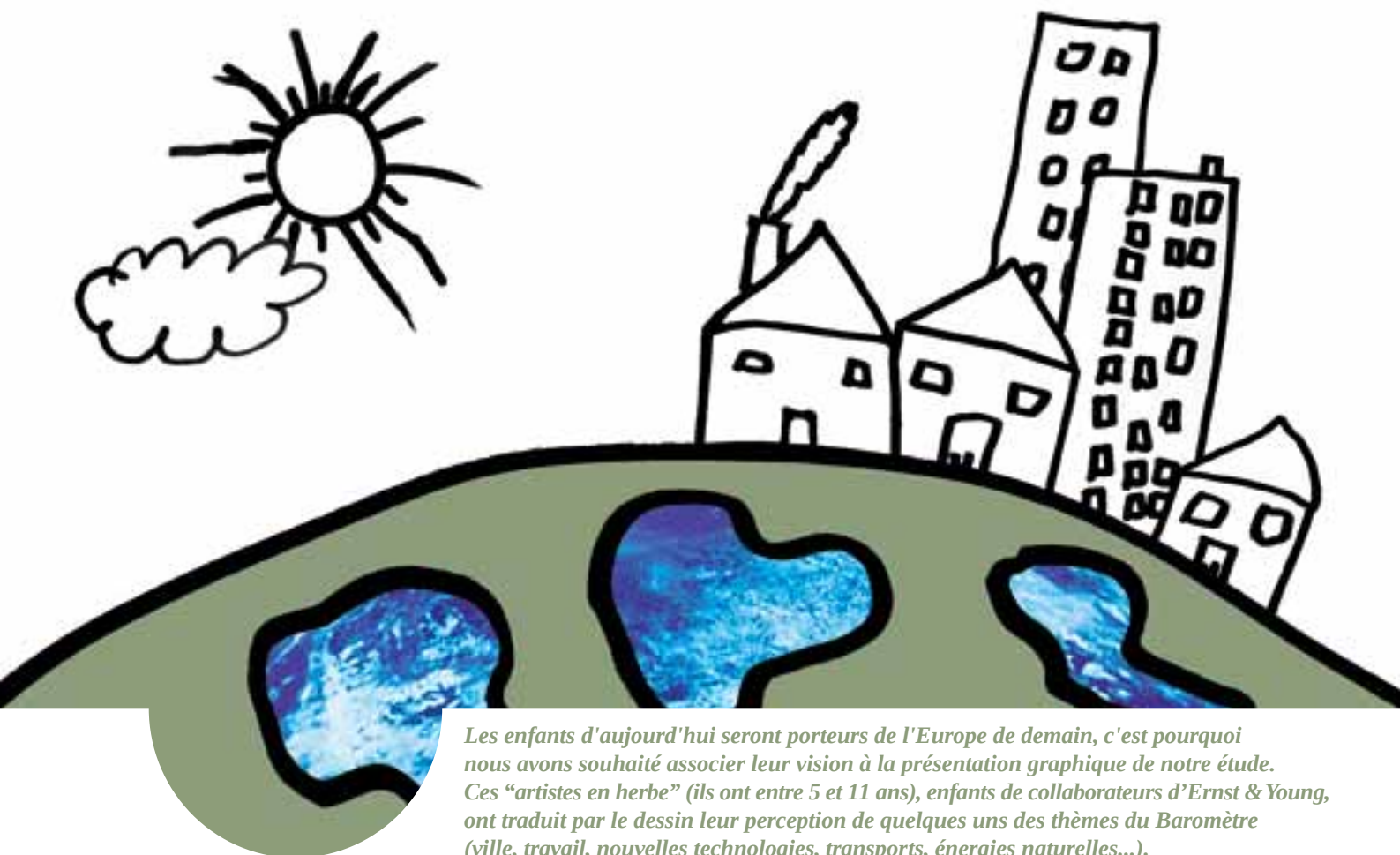




Les enfants d'aujourd'hui seront porteurs de l'Europe de demain, c'est pourquoi nous avons souhaité associer leur vision à la présentation graphique de notre étude. Ces "artistes en herbe" (ils ont entre 5 et 11 ans), enfants de collaborateurs d'Ernst & Young, ont traduit par le dessin leur perception de quelques uns des thèmes du Baromètre (ville, travail, nouvelles technologies, transports, énergies naturelles...).

Sommaire

Editorial	1
Les points clefs du "Baromètre 2007 de l'Attractivité européenne"	2
Méthodologie et sources	4
1 Attractivité européenne et points de vue des investisseurs	7
2 La réalité des implantations internationales en Europe	19
3 Vers une Europe du futur	35
4 Défis et perspectives	45



Points clefs

Perception des décideurs internationaux : l'Europe perd de son attractivité au profit des marchés émergents

- Entre 2006 et 2007 les taux d'attractivité de l'Europe occidentale comme ceux de l'Europe centrale et orientale **chutent de 13 points**.
- **L'Europe conserve pourtant la tête du classement des treize zones mondiales** appréciées pour leur attractivité. Et elle occupe cinq places dans le classement des dix pays les plus attractifs.
- **La Chine devient la deuxième zone préférée des investisseurs**, et seulement sept points la séparent désormais de l'Europe occidentale. **L'Inde** gagne également du terrain, les décideurs internationaux la hissant à la cinquième place des grandes zones mondiales (+8 points).
- A l'échelle des pays, la montée de la Chine se traduit par un **déclin de popularité des Etats-Unis** qui reçoivent 33% de votes favorables en 2007, soit une chute de 8 points par rapport à 2006.
- Malgré un attrait croissant pour le dynamisme des économies émergentes, les décideurs internationaux interrogés se disent prêts à renouveler **leur confiance en l'Europe : 56%** estiment que son attractivité va progresser dans les **trois années à venir**.
- Néanmoins, les décideurs souhaitent **voir l'Europe s'engager dans des réformes** : une plus grande flexibilité (47%), une simplification des procédures administratives (44%) et un large soutien à l'innovation (35%) sont les principaux points d'amélioration attendus.
- Plus de la moitié des répondants (56%) sont convaincus que l'adoption par les pays européens de **nouvelles réglementations environnementales leur apportera un regain d'attractivité**. Ils restent divisés sur la question de savoir si l'Union européenne soutient suffisamment les questions environnementales.



Réalité des implantations internationales en Europe : intense activité marquée par une augmentation de 15% des investissements directs étrangers (IDE) en 2006

- **En 2006, l'Europe a accueilli 3 531 projets d'implantations internationales** (contre 3 065 en 2005) dont 71% sont des nouvelles implantations et 29% des extensions.
- **Le Royaume-Uni et la France accueillent respectivement 19% et 16% du total des IDE en Europe en 2006**, distançant les autres pays européens, malgré une forte progression de l'Allemagne (3^{ème}), de l'Espagne et de la Roumanie.
- **Les fonctions tertiaires sont en progression continue** avec 60% des implantations internationales en Europe en 2006 (contre 48% en 2004). En outre, plus du quart des projets concerne les secteurs du logiciel et des services aux entreprises qui génèrent respectivement 472 et 446 projets en 2006.
- **Les investissements intra-européens** en 2006 constituent 50,4% de la part totale, mais les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) accentuent leur présence : le nombre d'investissements réalisés en Europe par ces quatre pays est passé de 112 en 2005 à 163 en 2006.
- **Avec 211 373 créations d'emploi** identifiées en 2006, l'Europe enregistre une augmentation de 8,3% par rapport à 2005, chaque projet ayant créé 101 emplois en moyenne*.
- **L'Europe centrale et orientale est la grande bénéficiaire** des créations d'emploi : avec seulement 26% du total des IDE réalisés en Europe, elle recueille 51% des emplois créés, soit une moyenne de 217 emplois par projet. La Pologne fait figure de star avec presque 15% de la totalité des emplois créés en Europe par les investissements directs étrangers.

* calcul établi sur la base des projets pour lesquels la donnée "créations d'emploi" est disponible



Méthodologie et Sources

Le “Baromètre Ernst & Young de l’Attractivité européenne” fonde sa méthodologie originale et reconnue sur une double approche :

Il recueille d’une part les perceptions et attentes des décideurs internationaux pour leurs implantations futures en Europe et sur l’attractivité des grandes régions du monde.

Afin d’évaluer cette perception, l’enquête, a été conduite avec le concours de l’institut d’études CSA qui a interrogé 809 décideurs internationaux par téléphone (selon le système CATI – Computer Assisted Telephonic Interviews) à la fois en allemand, anglais, espagnol, français, italien et néerlandais en février et mars 2007.

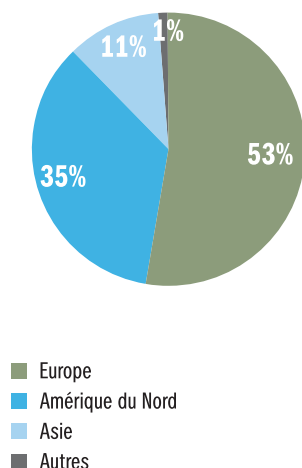
Il recense d’autre part les projets d’investissements effectivement réalisés en Europe, à travers le “Ernst & Young European Investment Monitor (EIM)”.

Cette base de données unique recense les annonces d’implantations internationales et d’extensions d’activités, tant en nombre de projets qu’en créations d’emploi. Elle exclut les investissements de portefeuille, les fusions et acquisitions, et rend compte de la réalité des investissements engagés sur le continent européen par les sociétés étrangères dans les fonctions industrielles et tertiaires.



Un échantillon international de décideurs de toutes origines ayant une connaissance de l'Europe...

Nationalité des entreprises interrogées



L'échantillon de l'enquête a été construit de façon à rendre compte au plus près du profil des investisseurs internationaux en Europe et dans chaque pays européen, tel que constaté depuis 2000 par le *Ernst & Young European Monitor* (EIM).

Dans le souci de tenir compte de la distance des répondants par rapport aux implantations considérées, chaque quota de nationalité a été divisé en deux ensembles égaux d'entreprises :

- une première moitié, correspondant à des filiales de groupes internationaux, a été interrogée sur son lieu d'implantation européenne ;
- la seconde, correspondant à des maisons mères de groupes internationaux, a été interrogée dans son pays d'origine.

L'échantillon est composé de :

- 53% d'entreprises européennes ;
- 35% d'entreprises nord-américaines ;
- 12% d'entreprises asiatiques et autres.

Parmi les répondants, les compagnies autres qu'européennes sont 45% à être déjà implantées en Europe. Au total, 704 entreprises parmi les 809 interrogées – soit 87% – ont une présence en Europe.

... et représentant l'ensemble des modèles économiques et des secteurs d'activité

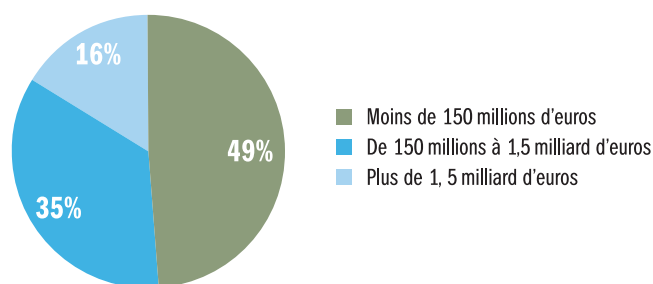
Pour garantir la représentativité de notre échantillon quant à la diversité des situations et des stratégies internationales, nous avons veillé à ce que, parmi les entreprises interrogées, nous puissions recueillir les opinions :

- de petites et moyennes entreprises aussi bien que de multinationales ;
- des entreprises industrielles comme des entreprises de services.

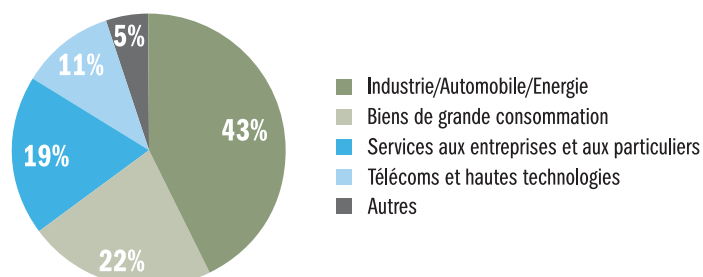
Regroupées en cinq grands secteurs, les entreprises interrogées reflètent le tissu économique européen et mondial :

- Industrie/Automobile/Energie,
- Services aux entreprises et aux particuliers,
- Télécoms et hautes technologies,
- Biens de grande consommation,
- Immobilier et construction.

Taille des entreprises interrogées (par CA)



Secteurs d'activité des entreprises interrogées



Attractivité européenne et points de vue des investisseurs

*L'Europe menacée
joue de sa diversité*

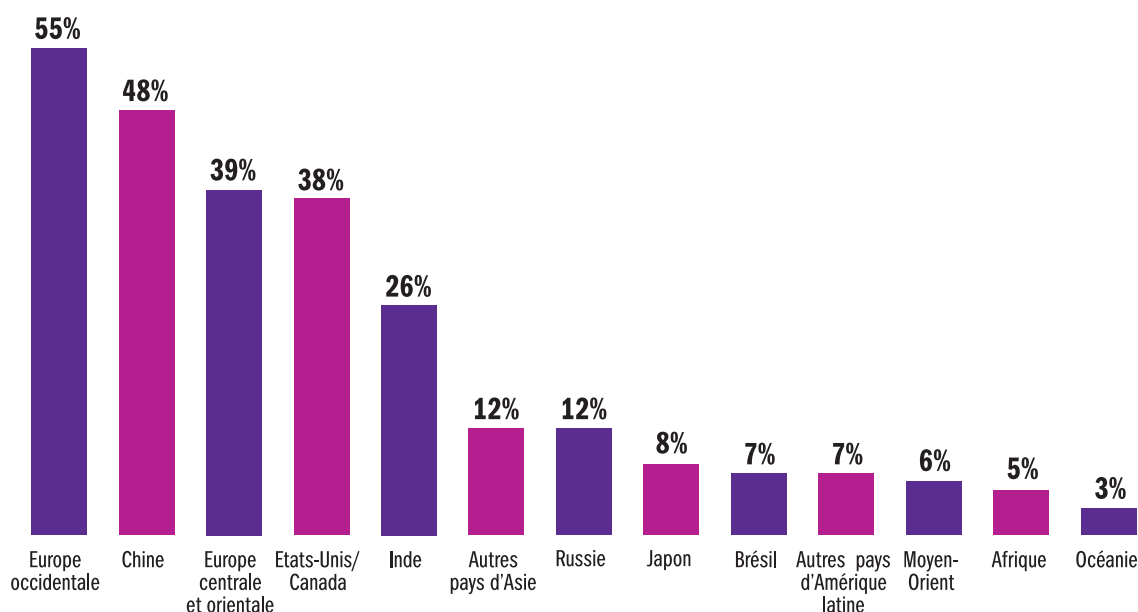


1.1 Toujours leader, l'Europe voit néanmoins sa cote d'attractivité baisser de 13 points

L'Europe voit sa domination en tant que destination favorite s'affaiblir bien qu'elle ait réussi à parer avec succès les avancées des autres zones mondiales ces dernières années. En effet, s'ils sont encore plus de la moitié (55%) à citer l'Europe occidentale comme l'une des trois destinations de prédilection pour leurs investissements, les décideurs font chuter néanmoins de treize points le score inscrit au Baromètre 2006. Même situation pour l'Europe centrale et orientale qui perd également treize points en 2007, ce qui la rétrograde en troisième position du classement mondial, neuf points derrière la Chine.

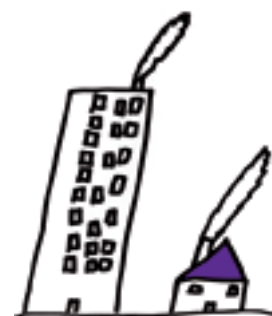
Classement des zones les plus attractives en 2007

(total supérieur à 100% - trois choix possibles)



Classement 2006 :

- 1) Europe occidentale (68%)
- 2) Europe centrale et orientale (52%)
- 3) Etats-Unis/Canada (48%)
- 4) Chine (41%)



Choix d'implantation : pourquoi et comment ?

Cette première partie propose une photographie des régions du monde les plus attractives et de leur profil spécifique en termes d'attractivité, tel qu'il est perçu par l'échantillon de décideurs internationaux interrogés pour le "Baromètre de l'Attractivité européenne". Cette vision des zones d'attractivité mondiale se construit évidemment en fonction des critères et paramètres retenus par les décideurs dans leurs choix d'implantation.

Le Baromètre Ernst & Young distingue couramment quatre grands ensembles de critères de choix de localisation :

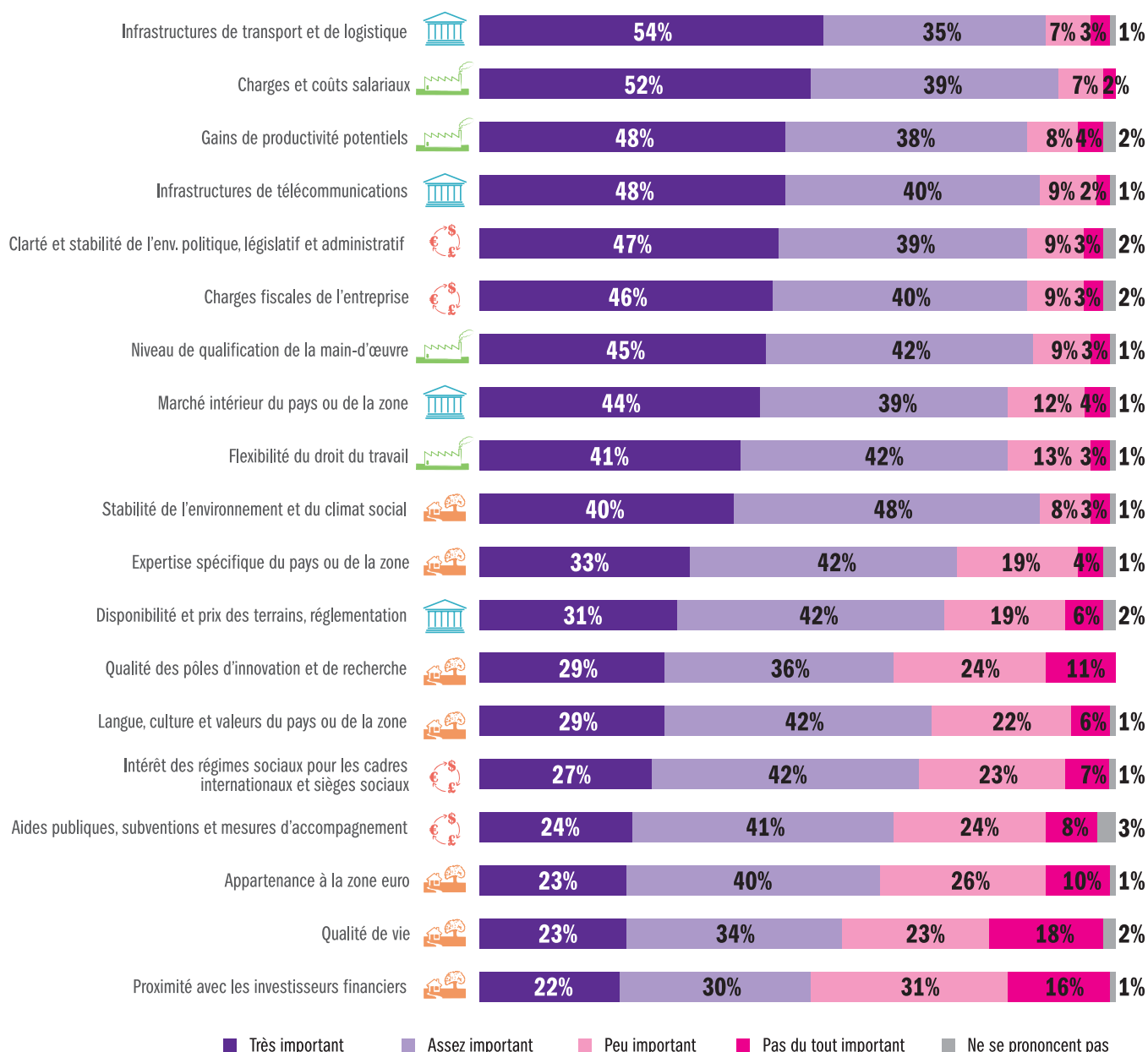
 **Des facteurs liés aux marchés** : l'une des raisons les plus importantes qui puisse entraîner une décision de relocalisation est l'évolution du marché (sa taille, sa nature, sa diversité ou son lieu géographique), mais aussi la position concurrentielle de l'entreprise, les exigences de qualité et de rentabilité liées à l'accès aux marchés. Dans cet ensemble de facteurs, on distingue la qualité des infrastructures de transport et de logistique, la proximité des marchés, mais aussi le niveau des infrastructures de télécommunications.

 **Des facteurs liés à la main-d'œuvre et à la productivité** : les choix d'implantation se font également par rapport aux besoins de l'entreprise de trouver de nouvelles ressources et d'arbitrer entre différents profils de qualification ainsi que de la rentabilité de ces ressources. Les critères retenus sont alors le niveau de qualification de la main-d'œuvre et sa disponibilité et, bien sûr – mais pas uniquement – les charges et coûts salariaux pris en compte avec l'incidence et la capacité de gains de productivité.

 **Des facteurs fiscaux et juridiques** : ces critères expriment la faisabilité économique et fiscale, mais aussi la flexibilité du projet. Ils ont une incidence directe ou indirecte sur la mesure financière de l'investissement, à court et moyen termes, en période d'implantation ou de montée en puissance. Dans ce groupe, on retrouve le poids de la fiscalité et de l'environnement juridique et réglementaire ainsi que la disponibilité des aides publiques.

 **Des facteurs locaux et environnementaux** : on désigne parmi ces critères, la disponibilité du capital et des marchés financiers, l'expertise spécifique attachée à une région donnée aussi bien que la richesse des pôles d'innovation et de recherche et la qualité de vie.

Classement des critères de sélection en vue d'une implantation (données 2006)



1.2 Une Europe occidentale principalement appréciée pour sa stabilité, sa prévisibilité et son marché

L'Europe occidentale défend sa place de favorite aux yeux des investisseurs potentiels : elle arrive en effet en tête des choix d'implantation au regard de l'ensemble des critères, à l'exception des coûts salariaux.

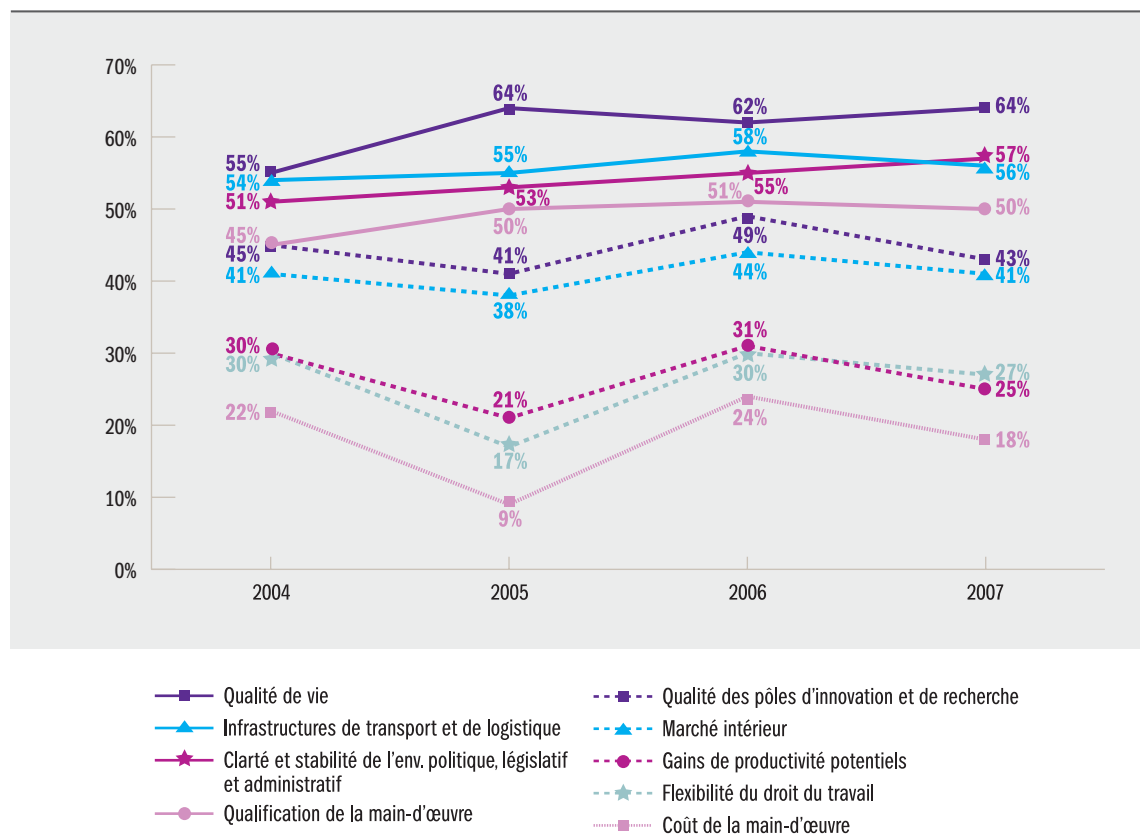
L'Europe occidentale est reconnue essentiellement pour ses infrastructures, sa qualité de vie, la qualification de sa main-d'œuvre, les langues utilisées et la transparence de son environnement juridique, autant de facteurs qualifiants **pour lesquels plus de la moitié des décideurs internationaux la mettent en première position de leur choix d'implantation.**

De façon plus générale, tout critère touchant au risque et à la qualité semble l'emporter sur les questions

de productivité et de coûts. C'est comme si les investisseurs avaient intégré positivement l'évolution continue engagée par l'Europe : partie d'une économie traditionnelle reposant sur l'industrie lourde et des unités de production à forte concentration de main-d'œuvre, elle se transforme en une région rassemblant hauts potentiels technologiques et activités à forte valeur ajoutée.

Evolution 2004-2007 de l'attractivité de l'Europe occidentale par critère de sélection

(% de répondants citant l'Europe occidentale comme la zone la plus attractive)



1.3 L'Europe centrale et orientale face à une concurrence nouvelle

La montée en puissance de la Chine et, dans une moindre mesure, de l'Inde affecte la position concurrentielle de cet espace de proximité qui, en termes d'image, avait tant profité de son intégration dans l'Union européenne.

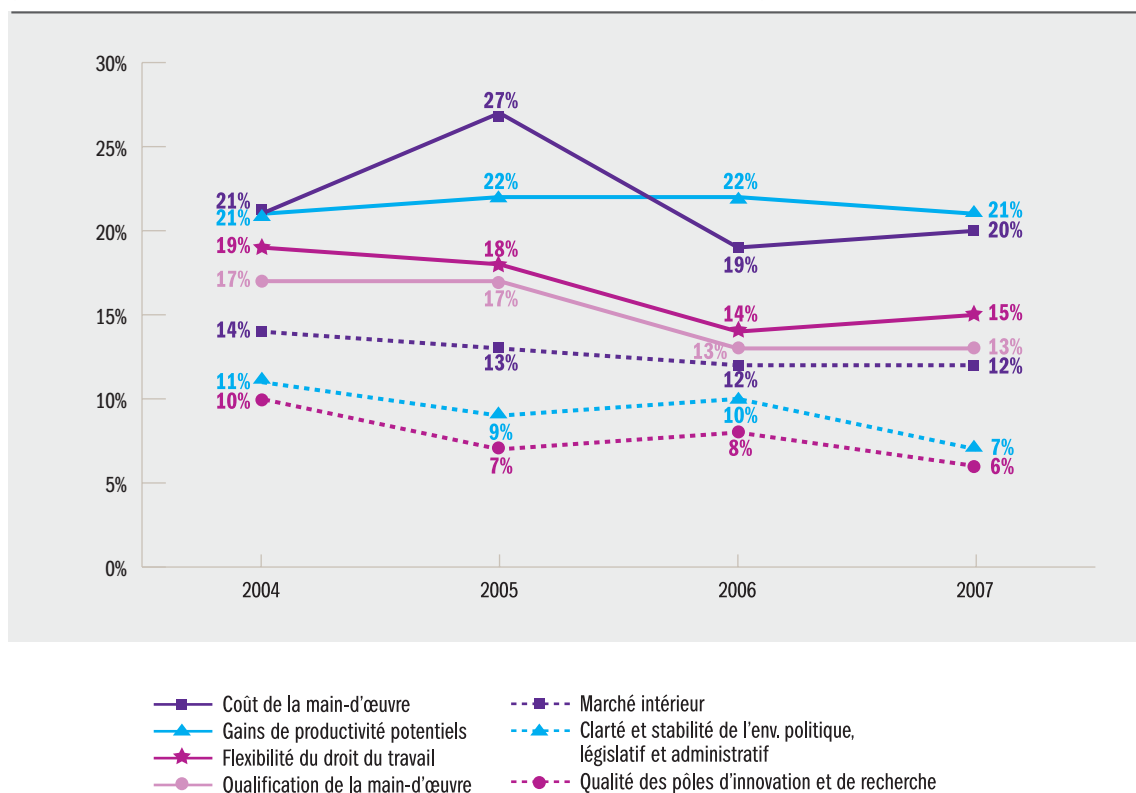
L'Europe centrale et orientale a cédé sa deuxième place à la Chine dans le classement des zones mondiales d'attractivité après s'être fermement maintenue derrière l'Europe occidentale lors de nos précédents Baromètres.

Les pays d'Europe centrale et orientale ne peuvent pas uniquement capitaliser sur leur position centrale au cœur d'une Europe en mouvement, ni même sur leurs avantages en matière de coûts salariaux. Il s'avère que la zone connaît encore des difficultés à convaincre les investisseurs qu'elle est une plateforme économique aux mérites complets et multiples.

Pour aucun de ces critères définis dans notre étude et concourant à la décision d'implantation, elle ne parvient à la première place.

Si dans notre Baromètre 2005, 27% des répondants plaçaient l'Europe centrale et orientale très haut **pour sa compétitivité en matière de coûts salariaux, ils ne sont plus que 20% en 2007 à lui reconnaître cet avantage concurrentiel.** En revanche, cette partie de l'Europe occupe la deuxième position pour les gains potentiels de productivité, le niveau des impôts sur les sociétés et les avantages financiers qu'elle propose aux investisseurs.

Evolution 2004-2007 de l'attractivité de l'Europe centrale et orientale (Russie incluse) par critère de sélection
(% de répondants citant l'Europe centrale et orientale comme la zone la plus attractive)



Pour autant et sur le long terme, l'intérêt des investisseurs continue à opérer sa transition vers l'est. Alors que le Royaume-Uni et l'Allemagne maintiennent une solide présence sur la carte de l'attractivité mondiale, la France et l'Espagne ne figurent plus dans le top dix des pays préférés, tandis que s'y trouvent désormais solidement installés deux pays d'Europe centrale et orientale (**la Pologne et la République tchèque**).

Toutefois, cette force d'entraînement n'affecte pas encore l'attractivité de la **Russie** qui ne réunit que 12% des suffrages des investisseurs interrogés, un contraste au regard des 39% de votes recueillis par l'Europe centrale et orientale.



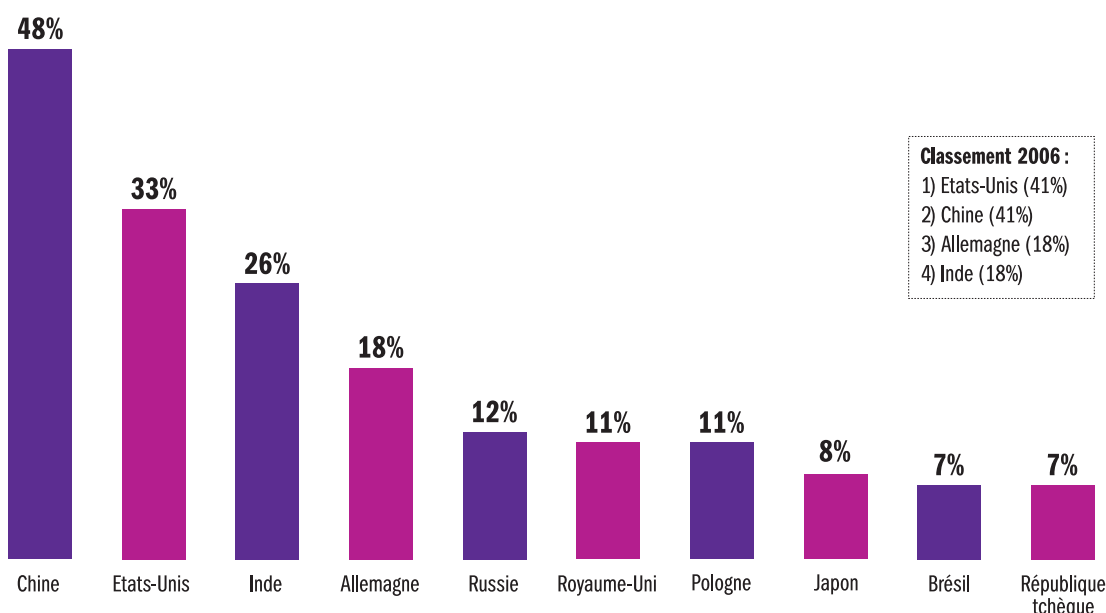
Mark Costello,
Associé
Real Estate Advisory Services
Ernst & Young
New York, Etats-Unis

Qualité versus coût

Les entreprises américaines ont une analyse de plus en plus précise sur la capacité de l'Europe centrale et orientale à accueillir des unités d'assemblage et plates-formes tertiaires internationales. Leur perception est que ces pays offrent de bonnes capacités multilingues et une proximité pour la "culture US". Cependant, ils sont de plus en plus préoccupés par la durabilité de cette compétitivité salariale, et de la flexibilité du travail en Europe, en général. Afin de maintenir leur attractivité, les pays européens doivent prioritairement continuer à renforcer la qualité des compétences plutôt que de miser sur les coûts de main-d'œuvre.

Top 10 des pays les plus attractifs en 2007

(total supérieur à 100% - trois choix possibles)





1.4 La Chine et l'Inde redistribuent les cartes

Ce Baromètre 2007 constate un bouleversement des positions parmi les zones les plus attractives sur le plan mondial. Les pays d'Europe et les Etats-Unis - qui dominaient historiquement ce classement - doivent désormais ménager une place à l'Inde et à la Chine dont l'image économique ne cesse de s'améliorer sans pour autant qu'elles satisfassent l'ensemble des attentes des investisseurs pour la qualification de la main-d'œuvre ou la R&D.

Les différences s'estompent et désormais seulement 29 points séparent la cinquième destination, l'Inde (26%), de la première, l'Europe occidentale (55%), la Chine s'étant elle-même considérablement rapprochée par rapport à 2006.

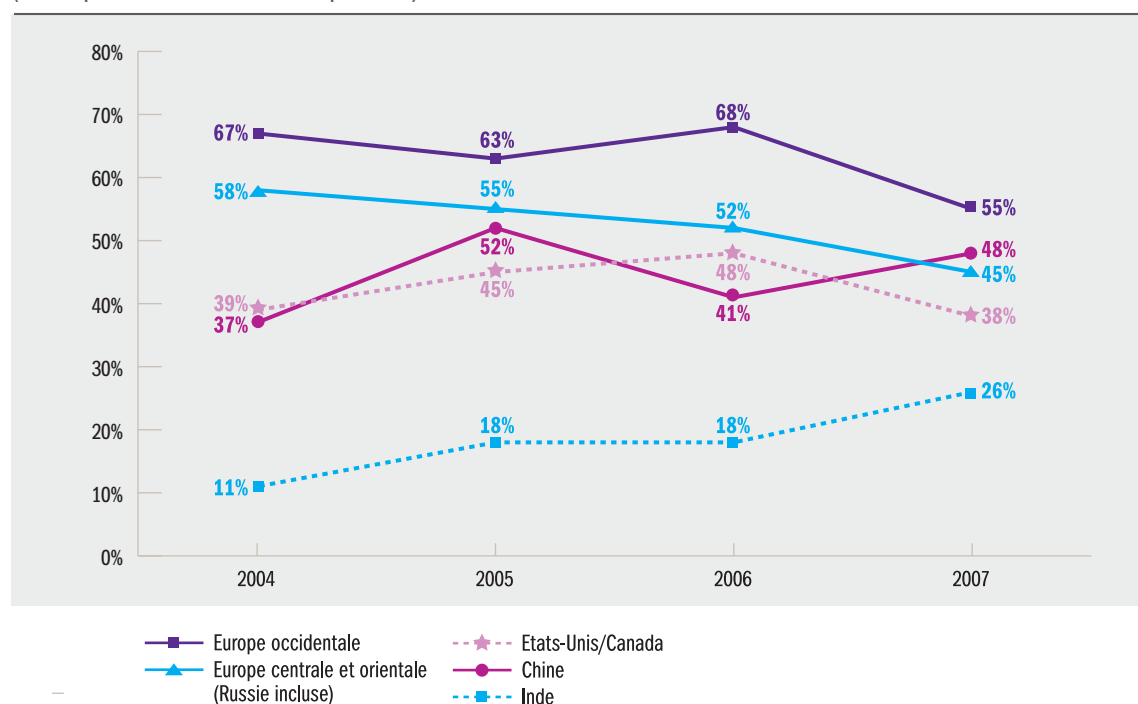
La montée de la popularité de la Chine et de l'Inde est encore plus évidente lorsque l'on procède à une analyse comparée par pays en termes d'attractivité : elles occupent respectivement les première et troisième places du podium mondial. En 2007, presque la moitié des décideurs (48%) de notre échantillon citent la **Chine** comme l'une des trois destinations préférées pour leurs investissements (alors qu'ils n'étaient que 41% en 2006). Bien qu'ils la placent en tête des classements pour ses coûts salariaux favorables, les investisseurs interrogés mettent cependant en doute la qualité de ses ressources humaines – ils ne sont que 4% à la citer en premier choix en tant que région la plus attractive pour

la qualification de sa main-d'œuvre. On constate un même taux (4%) pour la disponibilité et la qualité de la Recherche & Développement, en comparaison des 43% de citations en faveur de l'Europe occidentale et des 27% pour l'Amérique du Nord.

On observe également une **rapide progression de la notoriété de l'Inde** : alors que 11% des décideurs interrogés plaçaient le pays parmi leurs trois destinations préférées en 2004, ils sont aujourd'hui 26%, soit un bond de 15 points.

Tandis que la Chine – et dans des proportions moindres l'Inde – ont maintenant acquis une position solide sur la carte mondiale des investissements potentiels, cette attractivité ne s'étend pas à l'ensemble de l'Asie. Le Japon (en huitième position avec 8% de suffrages) reste loin du niveau d'attractivité de la Chine que les investisseurs placent en deuxième choix sur l'ensemble des critères.

Perception de l'évolution des zones les plus attractives
(total supérieur à 100% - trois choix possibles)



A part l'Inde et la Chine, les deux autres pays composant ce qu'il est admis d'appeler les BRIC, à savoir le **Brésil** et la **Russie**, ne séduisent pas intensément les investisseurs interrogés. En dépit des abondantes réserves d'énergie de la Russie, les incertitudes de politique intérieure semblent éloigner les investisseurs internationaux. De même pour le Brésil,

les efforts considérables du gouvernement pour construire un environnement plus stable aux investisseurs n'ont jusqu'à présent pas réussi à convaincre les décideurs interrogés : ils ne sont que 7% à mentionner le Brésil et 12% la Russie parmi leurs trois zones de prédilection en termes d'attractivité.

1.5 Préférences : l'Europe occidentale accueille des profils variés d'investisseurs alors que l'Europe centrale et orientale bénéficie plutôt de choix de proximité

Une analyse plus détaillée met en lumière des variations très intéressantes, aussi bien selon les pays observés que selon les types de fonctions ou de business models. Il est un fait qui se vérifie aussi bien pour l'Europe que pour chacune des principales régions du monde : les entreprises investissent plus volontiers au sein même de la zone dont elles sont originaires. Avec, pour contre-exemple, les sociétés américaines qui confirment une répartition plus large des destinations de leurs investissements.

Pour l'Europe occidentale, mises à part les entreprises de la zone, les **entreprises américaines** sont les plus convaincues : parmi leurs trois destinations préférées, elles nomment l'Europe occidentale à 55%. Si de récentes fusions et acquisitions ont montré un intérêt marqué des sociétés asiatiques pour les compagnies d'Europe occidentale, cela ne se vérifie pas dans les résultats des votes sur les préférences régionales : **les entreprises asiatiques ne sont que 40% à placer l'Europe occidentale dans leurs choix**, par rapport à une moyenne de taux de réponses qui se situe à 55%.

L'Europe centrale et orientale bénéficie plutôt de choix de proximité : alors que 39% des décideurs interrogés ont identifié dans leurs trois premiers choix des pays issus du dernier élargissement de l'Union européenne, la zone dans son ensemble ne recueille ni le tiers des votes (30%) des sociétés nord-américaines ni le quart (23%) des asiatiques.

L'intérêt pour l'Asie se concentre sur la Chine qui recueille au total 48% des suffrages, principalement de la part des compagnies américaines (51% de citations). Même si la différence n'est pas très importante, les entreprises d'Europe occidentale se montrent légèrement plus hésitantes (45%).

Au niveau des secteurs, l'Europe centrale et orientale concentre l'attention des industries de **biens de consommation** (45% par rapport à une moyenne générale de 39%), mais ne parvient pas à attirer suffisamment d'industries de hautes technologies (seulement 27% d'entre elles choisissent la région). Ces compagnies là, comme celles des services aux entreprises, se dirigent plus volontiers vers la zone nord-américaine (47%, comparé à une moyenne générale de 38%).

Il est indéniable que les coûts de production relativement élevés que pratique l'Europe occidentale la privent d'une part des décisions d'implantation dans les secteurs industriels (49% de suffrages par rapport à sa moyenne qui est de 55%).

Au sein de l'Europe, on note une légère différence de choix d'implantation selon la taille des entreprises, **les PME restant davantage ancrées dans leurs marchés d'origine** (33%), tandis que les grandes sociétés ont une vision plus large des zones d'implantation (seulement 22% donnent la préférence à leur propre région).

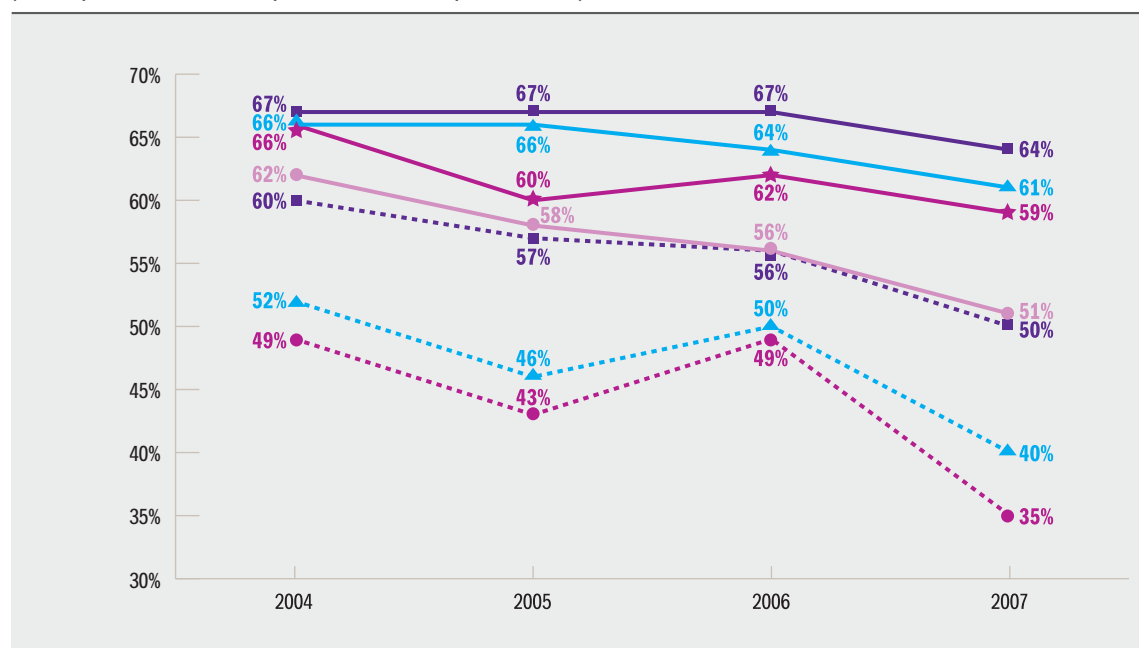
1.6 Une compétition agressive pour les implantations innovantes et décisionnelles

Les décideurs s'accordent sur ce point : il n'est pas de destination idéale et unique qui rassemblerait tous les atouts nécessaires à un investissement donné. En fait, chaque pays, chaque zone possède son lot d'avantages compétitifs pour certains types d'investissements. Le "Baromètre Ernst & Young de l'Attractivité européenne" compare à la fois les treize principales zones mondiales et les principaux pays selon la grille des critères majeurs d'implantation.

Même si l'Europe demeure la destination de prédilection pour la plupart des fonctions, exception faite des unités de production, les investisseurs prennent en compte un panel plus large de localisations alternatives pour d'autres types d'implantation.

Evolution 2004-2007 de l'attractivité de l'Europe par fonction

(% de répondants citant l'Europe comme la zone la plus attractive)



- Sièges sociaux
- ▲— Logistique
- ★— Back office
- Centres de design
- Centres de R&D
- ▲— Unités de production
- Centres d'appels

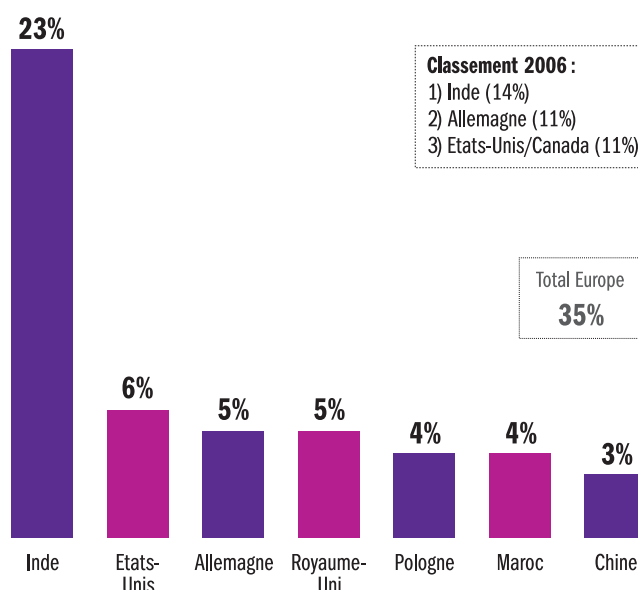


Centres d'appels : recul de l'Europe

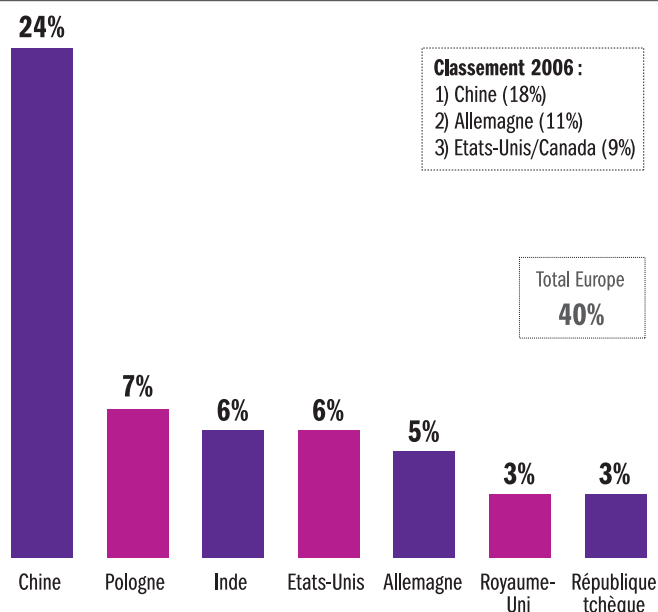
On note un déclin d'intérêt particulièrement prononcé pour l'Europe en tant que choix d'implantation de centres d'appels. Mais, dans le même temps, la zone conserve son attractivité pour les fonctions de support comme celles de back office.

La suprématie de l'Inde en termes d'attractivité pour les centres d'appels d'envergure mondiale s'affirme incontestable. En dépit de variations annuelles considérables, l'Inde a engrangé 13 points depuis notre Baromètre 2004. Ses avancées technologiques de ces dernières années ont, aux yeux des investisseurs, représenté une compensation tout à fait satisfaisante à l'insuffisance de ses infrastructures. L'Inde capitalise désormais sur des forces reconnues : haut niveau de formation, compétences technologiques et pratique courante de l'anglais. Dans un futur proche, pour les centres de Recherche & Développement ainsi que pour les fonctions administratives et toutes opérations de back office, l'Europe est susceptible de perdre du terrain au profit de l'Inde.

Les centres d'appels : classement par pays
(% de citations pour chaque pays – choix unique)



Unités de production : classement par pays
(% de citations pour chaque pays – choix unique)



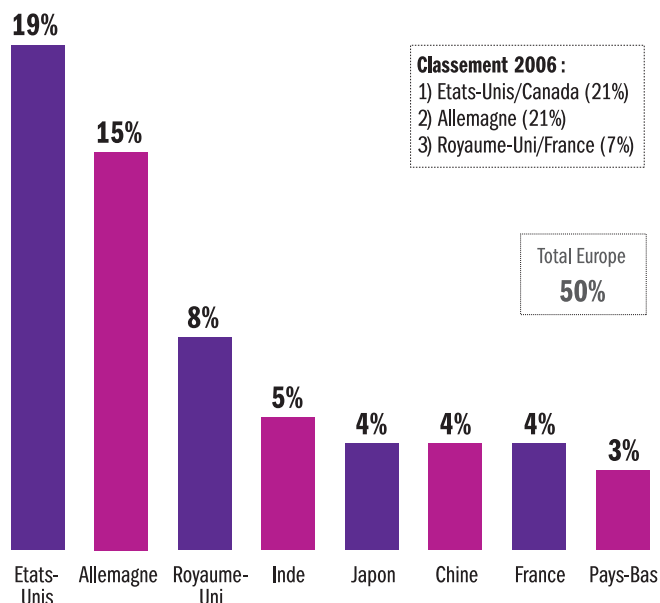
Unités de production : diversification en plusieurs pôles

Après une longue période d'hésitations dans l'appréciation des diverses zones, les investisseurs sont parvenus à un consensus sur le podium des pays et régions du monde pour les unités de production : à leurs yeux, l'Europe occidentale, l'Europe centrale et orientale et la Chine présentent des avantages concurrentiels significatifs, même s'ils ne sont pas du même ordre. **La Chine a gagné beaucoup de terrain en 2006, avec 24% de suffrages,** mais l'Europe occidentale (18%) répond mieux à certaines attentes fortes parmi lesquelles la maîtrise des risques et la densité des réseaux de distribution ou la proximité des activités de recherche et développement. **L'Europe centrale et orientale conserve une honorable attractivité** et s'octroie une deuxième place au classement : elle associe en effet le bénéfice d'une relative proximité des marchés cibles avec, dans le même temps, les caractéristiques recherchées d'une zone à "bas coûts".



Une Europe concurrencée pour la Recherche & Développement

Les centres de R&D : classement par pays
(% de citations pour chaque pays – choix unique)



Nos précédentes études montraient une majorité d'investisseurs prêts à implanter leurs activités de R&D en Europe : ils sont 50% à la citer en premier choix pour l'année 2007.

En revanche, si l'Allemagne conserve sa deuxième place, elle subit un déclin d'image non négligeable pour ce qui est des projets de R&D (-6 points). La France perd plus largement encore les faveurs des investisseurs puisqu'elle rétrograde en 2007 de la quatrième à la septième place mondiale.

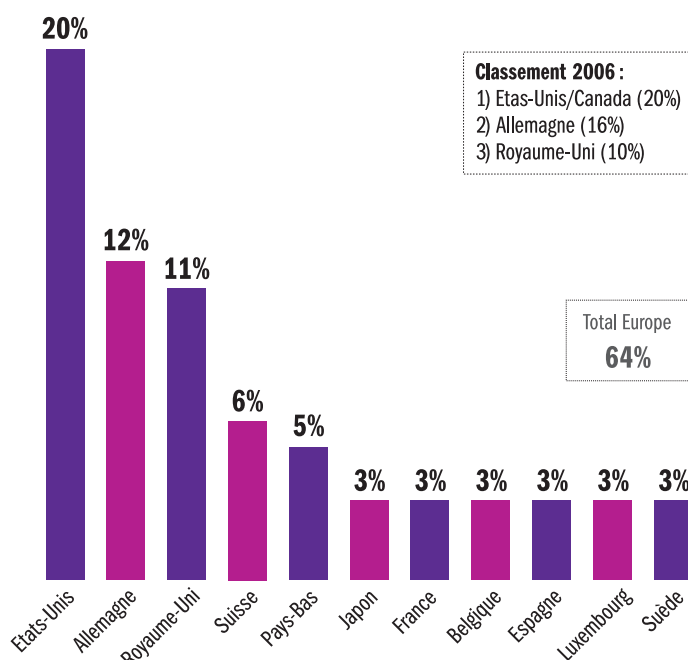
L'Inde n'est citée que par 5% d'entre eux, le Japon comme la Chine n'obtenant pas plus de 4% de mentions – taux qui restent au niveau de ceux de notre précédent Baromètre.

Sièges sociaux : préférence absolue pour l'Europe

Si l'Europe perd de son attractivité pour l'ensemble des activités industrielles et tertiaires, **les investisseurs manifestent une nette prédilection (64%) à son égard pour les implantations de sièges sociaux**. Ce taux lui permet de distancer largement son plus proche rival, la région Etats-Unis/Canada qui n'engränge pour sa part que 21% de votes, soit une différence de 37 points avec l'Europe.

Cette préférence marquée des décideurs pour l'établissement de sièges sociaux s'entend pour l'Europe au sens large. Le continent européen place en effet huit pays dans le Top dix aux côtés des Etats-Unis et du Japon. Les nouveaux "entrants" dans ce classement qui - il faut le noter - en font sortir la Chine, sont l'Espagne, le Luxembourg et la Suède. C'est là tout le principe de la mondialisation qui semble être remis en cause : quand de grandes entreprises internationales marquent une telle réticence à abandonner leur mainmise sur les prises de décision et sont incapables d'installer leurs sièges sociaux dans les pays émergents, à quels pouvoirs au juste sont-elles capables de renoncer ?

Les sièges sociaux : classement par pays
(% de citations pour chaque pays – choix unique)



La réalité des implantations internationales en Europe

*L'année
de tous les records*



Introduction : une veille sur les investissements directs étrangers (IDE) réalisés en Europe

Dans la plupart des analyses sur les investissements directs étrangers, les données disponibles incluent les capitaux investis dans les opérations de cession et acquisition, les bénéfices réinvestis et les prêts interentreprises. Même si ces informations se prêtent aisément à la comparaison, la plupart des décideurs et experts ont le souci d'une analyse plus précise sur la réalité de ces investissements et de leur concrétisation en termes d'emplois, de réalisations physiques d'implantations ou d'extensions.

Ils cherchent ainsi à savoir à la fois où se dirigent ces investissements directs, quelle est la nature même des projets, qui entreprend de s'implanter et dans quels secteurs économiques en priorité.

Afin d'établir la carte des investissements réalisés en Europe, Ernst & Young a créé, dès 1997, le "Ernst & Young European Investment Monitor (EIM)" qui recense ainsi les projets d'investissements nouveaux et les extensions d'activités

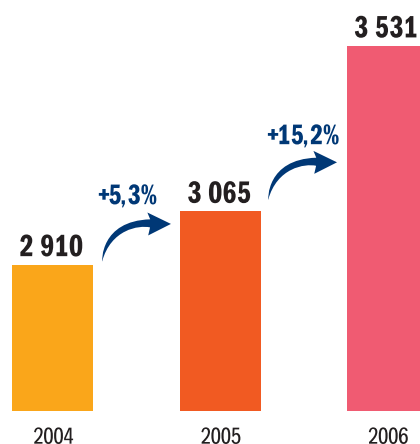
2.1 Implantations 2006 : Europe au plus haut, Royaume-Uni en tête

Alors qu'au début des années 2000, les investissements directs étrangers étaient encore contenus dans des limites étroites et parfois récessives, les indicateurs d'aujourd'hui révèlent une économie forte et active. Les mouvements des groupes multinationaux comme des PME traduisent cette volonté de prendre position dans une Europe en mutation rapide.

L'Europe atteint en 2006 un niveau record des investissements directs étrangers sur son territoire avec 3 531 annonces de projets, soit une croissance de 15,2% par rapport au Baromètre précédent (3 065 projets en 2005). Contrairement aux idées répandues, l'une et l'autre Europe et les pays respectifs qui les composent connaissent la période économique la plus active de leur histoire moderne concernant les investissements internationaux. Aussi les investissements directs étrangers ont-ils pu faire un pas de géant, tant en nombre de projets qu'en volume, avec un taux de croissance trois fois supérieur à celui réalisé l'année précédente (+5,3%).

Cette période d'activité intense, extrêmement volatile, implique tous les secteurs et activités, alors que dans le même temps l'Europe est confrontée à une compétition accrue au-delà de ses frontières.

Nombre total de projets d'investissement en Europe





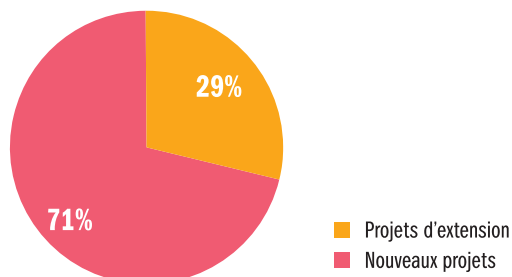
Un renouvellement continu des investissements

Un des signes les plus marquants de cette année record réside dans la proportion de nouvelles implantations (*greenfield*) qui continuent à dominer les implantations internationales en Europe : **près des trois quarts des projets (71%) enregistrés sont des créations, pour seulement 29% d'extensions de projets existants**. Une répartition qui reproduit exactement le schéma de l'année précédente.

Les décideurs internationaux saisissent les opportunités stratégiques, commerciales, financières, économiques et investissent en Europe - aussi bien à l'est qu'à l'ouest - à une allure sans précédent.

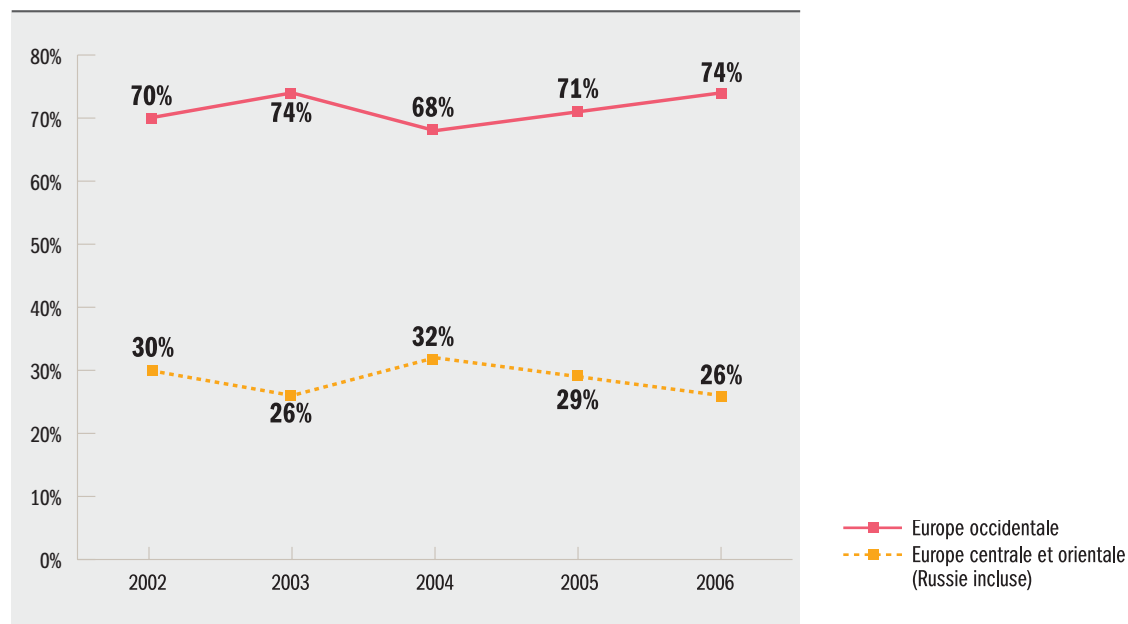
C'est dans la partie occidentale de cette zone économique que les investisseurs étrangers se montrent le plus actifs : en 2006, le nombre de projets pour l'Europe occidentale est trois fois supérieur (74% du total) à celui reçu par l'Europe centrale et orientale (26%). En fait, **les cinq premières destinations européennes pour les investissements sont toutes situées en Europe occidentale**.

Répartition des investissements par type de projet en 2006



Répartition des investissements entre Europe occidentale et Europe centrale et orientale

(par nombre de projets - 2002/2006)



Podium des pays d'implantation

Le Royaume-Uni et la France restent les deux destinations principales pour les implantations internationales, la suprématie du Royaume-Uni s'étant accentuée cette année après un rapprochement de la France en 2005.

Près d'un investissement sur cinq (19,4%) réalisé en Europe en 2006 se dirige vers le Royaume-Uni alors que la France se stabilise avec 16% des implantations internationales. Si le taux de croissance entre 2005 et 2006 du Royaume-Uni s'élève à 22,7%, celui de la France plafonne à 5%.

- Assez loin derrière les deux leaders, l'**Allemagne** n'attire encore que 8% du total des projets reçus en Europe malgré un taux de croissance remarquable de plus de 50%, conséquence probable d'un crédit d'image exceptionnel accordé aux réformes en cours.
- Parmi les pays en forte croissance d'annonces de projets en 2006, la star est de loin la **Roumanie** qui connaît le taux de croissance le plus élevé : elle passe en un an de 86 à 140 projets, soit un taux de 62,8%.
- L'**Allemagne, l'Italie, la Suisse et l'Espagne** pour leur part, complètent le Top cinq des plus fortes progressions.
- La **Suisse** se hisse à la huitième place du Top quinze des pays bénéficiaires d'implantations et extensions internationales, grâce notamment à un positionnement favorable en matière de sièges sociaux et d'activités liées aux sciences de la vie.
- En revanche, la situation relative des pays d'Europe centrale et orientale marque un léger retrait du volume de projets par rapport au Top quinze de l'an dernier : la **Russie, la Pologne, la République tchèque** et la **Hongrie** ont cédé des places en raison, pour la majeure partie, d'un recul du nombre d'implantations de nature industrielle en 2006.

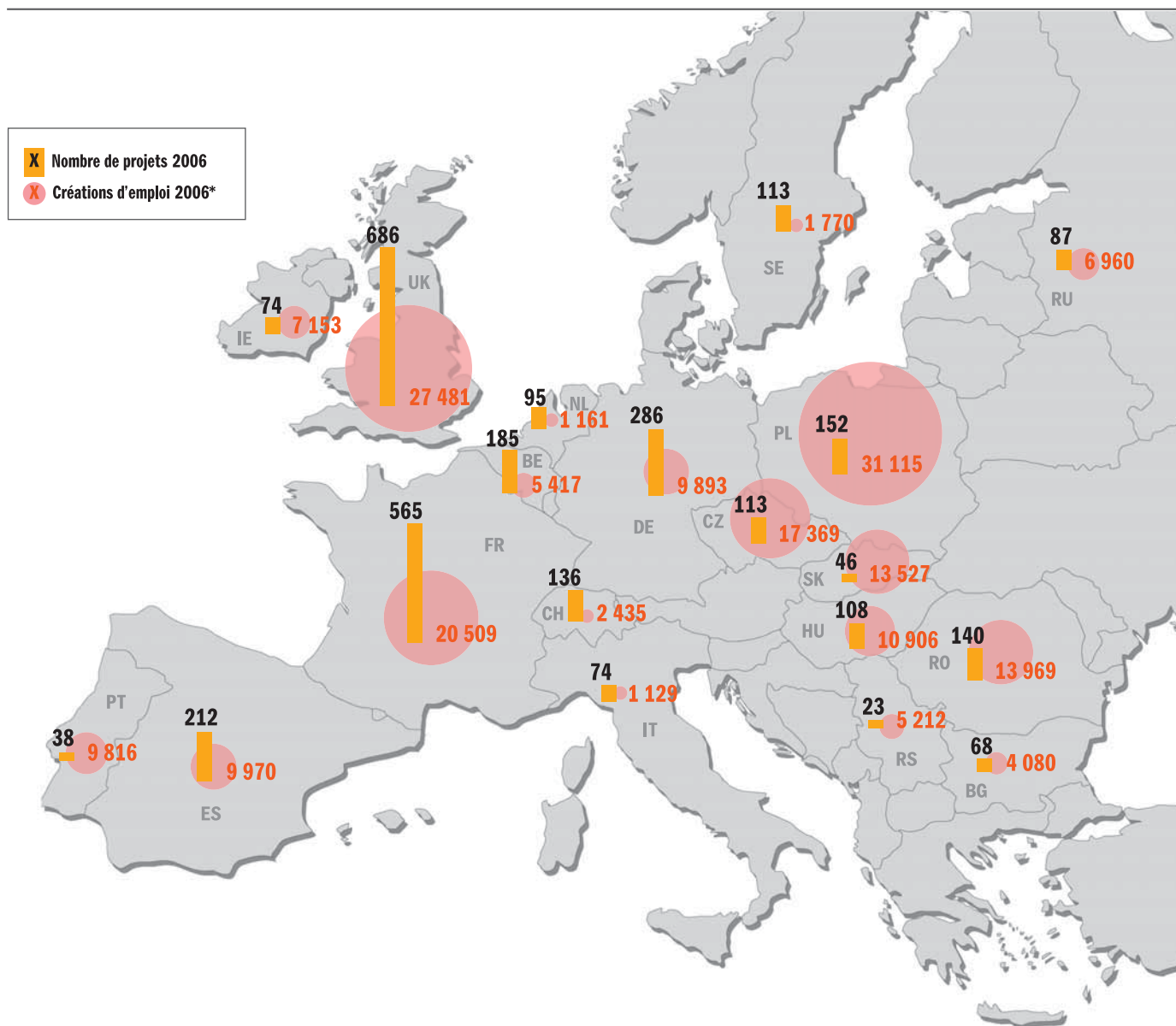
Top 15 des pays d'accueil des implantations internationales
(par nombre de projets - 2005/2006)

Classement	Pays	Nombre de projets 2006	Part de marché 2006 (%)	Nombre de projets 2005	Evolution du nombre de projets 2005/2006
1	Royaume-Uni	686	19,4%	559	+22,7%
2	France	565	16,0%	538	+5,0%
3	Allemagne	286	8,1%	182	+57,1%
4	Espagne	212	6,0%	147	+44,2%
5	Belgique	185	5,2%	179	+3,4%
6	Pologne	152	4,3%	180	-15,6%
7	Roumanie	140	4,0%	86	+62,8%
8	Suisse	136	3,9%	93	+46,2%
9	République tchèque	113	3,2%	116	-2,6%
9	Suède	113	3,2%	95	+18,9%
11	Hongrie	108	3,1%	115	-6,1%
12	Pays-Bas	95	2,7%	82	+15,9%
13	Russie	87	2,5%	111	-21,6%
14	Irlande	74	2,1%	67	+10,4%
14	Italie	74	2,1%	49	+51,0%
	Autres	505	14,0%	466	+8,0%
	Total	3 531	100%	3 065	+15,2%



Investissements et créations d'emploi dans les principaux pays européens en 2006

(nombre de projets et total des créations d'emploi)



* Basé sur les projets pour lesquels la donnée "créations d'emploi" est disponible

2.2 Créations d'emploi : la Pologne reste le leader incontesté

En termes de créations d'emploi liées aux investissements directs étrangers, l'année 2006 marque une augmentation notable : 211 373 emplois créés, en croissance de 8,3 % par rapport à l'année précédente sans que, pour autant, ce niveau rattrape le score de 2004. Mais cette année inverse la tendance de 2005 qui avait enregistré un recul très sévère (- 18%) des créations d'emploi par les investisseurs étrangers en Europe.

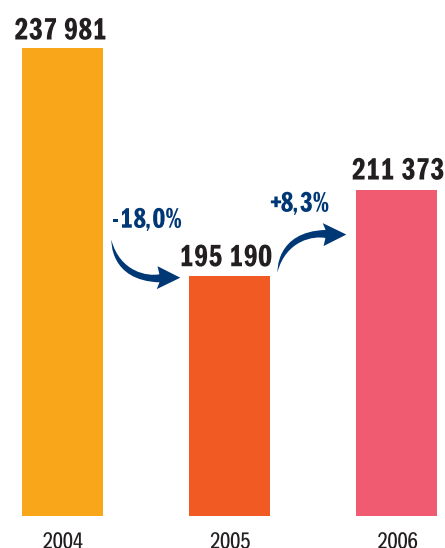
L'Europe occidentale se caractérise en général par un bon score en termes de projets mais ceux-ci ne sont pas toujours de forts pourvoyeurs d'emplois (64 emplois créés en moyenne par projet), conséquence probable de la pression des coûts salariaux et de la fiscalité des entreprises. Le contraste avec l'Europe centrale et orientale est saisissant : celle-ci crée en 2006 quasiment la même quantité d'emplois sur son territoire (108 795) avec un nombre de projets d'investissements revu à la baisse. Elle capitalise sur des coûts salariaux avantageux et atteint une moyenne de 217 emplois par projet.

Répartition 2006 des créations d'emploi entre l'Europe occidentale et l'Europe centrale et orientale

	Moyenne des créations d'emploi par projet 2006*	Créations d'emploi par région 2006	Part de marché 2006 (%)
Europe occidentale	64	102 578	49%
Europe centrale et orientale	217	108 795	51%
Total	101	211 373	100%

* Basé sur les projets pour lesquels la donnée "créations d'emploi" est disponible.

Nombre total de créations d'emploi par investissement en Europe* (nombre de créations d'emploi - 2004/2006)



Top 15 des pays européens pour les créations d'emploi en 2006

(par créations d'emploi)

Classement	Pays	Créations d'emploi 2006*	Part de marché 2006 (%)	Moyenne des créations d'emploi par projet 2006*
1	Pologne	31 115	14,7%	324
2	Royaume-Uni	27 481	13,0%	60
3	France	20 509	9,7%	53
4	République tchèque	17 369	8,2%	214
5	Roumanie	13 969	6,6%	191
6	Slovaquie	13 527	6,4%	436
7	Hongrie	10 906	5,2%	151
8	Espagne	9 970	4,7%	87
9	Allemagne	9 893	4,7%	70
10	Portugal	9 816	4,6%	491
11	Irlande	7 153	3,4%	138
12	Russie	6 960	3,3%	211
13	Belgique	5 417	2,6%	48
14	Serbie	5 212	2,5%	372
15	Bulgarie	4 080	1,9%	128
	Autres	17 996	8,5%	
	Total	211 373	100%	
	Moyenne européenne			101

Pour les créations d'emploi par pays, la Pologne demeure la championne incontestée avec 31 115 nouveaux postes créés. Elle maintient sa place malgré un nombre restreint de projets d'investissements étrangers.

Le Royaume-Uni et la France conservent respectivement leurs deuxième et troisième places mais accusent néanmoins un léger recul : 27 481 emplois au Royaume-Uni et 20 509 en France.

L'Espagne et l'Irlande connaissent, quant à elles, un taux de croissance assez remarquable en termes de créations d'emploi, respectivement +35% et +17%. Aussi l'Espagne passe-t-elle devant l'Allemagne, et l'Irlande devant la Russie.

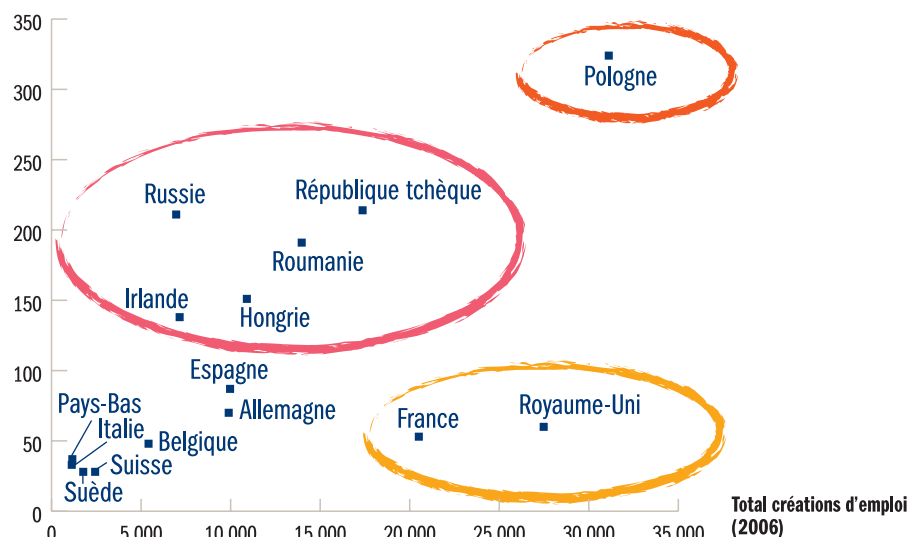
Fait significatif pour la zone, alors que la **Slovaquie** se retrouve en dehors du Top quinze des pays destinataires d'IDE en 2006, elle conserve sa sixième place en nombre d'emplois grâce à la taille de chaque projet.

En revanche, la **Roumanie** et la **Hongrie** vivent l'expérience inverse puisqu'elles connaissent une légère baisse des créations d'emploi recensées avec respectivement 13 969 et 10 906 créations en 2006.

Positionnement "emploi" des pays en 2006*

(créations d'emploi par projet/nombre total de créations d'emploi)

Nombre de créations d'emploi par projet (2006)



* Basé sur les projets pour lesquels la donnée "créations d'emploi" est disponible

2.3 Secteurs : le tertiaire continue à gagner du terrain

Comme on l'observe depuis 1998, l'industrie du logiciel continue en 2006 à dominer les implantations étrangères en Europe : 472 projets d'investissement ont été identifiés, soit 13,4% du total des implantations internationales.

La croissance de l'Europe dans **les services aux entreprises** (conseil, design, recrutement, maintenance...) lui a valu également un nombre important de projets, ce secteur comptabilisant 12,6% de l'ensemble des implantations internationales accueillies en 2006.

Malgré une tendance marquée à déplacer vers les économies émergentes les créations d'emplois dans l'**automobile**, en 2006 l'Europe a réussi à capter 226 projets dans ce secteur, soit 6,4% de l'ensemble

des implantations internationales. Mais les progrès de l'automatisation et les pressions sur les coûts ont largement participé au recul drastique des créations d'emplois dans le secteur automobile en Europe, premier pourvoyeur d'emplois en 2005, qui perd 9 000 emplois en 2006 et arrive à un total final de 31 884 postes. Néanmoins, il représente encore 15,1% de l'ensemble des annonces d'emplois par les investisseurs internationaux.

Top 15 des secteurs destinataires des investissements étrangers en 2006
(par nombre de projets)

Classement	Secteurs	Nombre de projets 2006	Part de marché projets 2006 (%)	Créations d'emploi 2006*	Part de marché emplois 2006 (%)*
1	Logiciel	472	13,4%	9 366	4,4%
2	Services aux entreprises	446	12,6%	20 112	9,5%
3	Electronique	234	6,6%	32 529	15,4%
4	Equipements industriels	227	6,4%	9 989	4,7%
5	Automobile	226	6,4%	31 884	15,1%
6	Banque	195	5,5%	6 307	3,0%
7	Chimie	164	4,6%	5 353	2,5%
8	Services de transport	148	4,2%	13 649	6,5%
9	Industrie pharmaceutique	130	3,7%	8 026	3,8%
10	Agro-alimentaire	118	3,3%	7 547	3,6%
11	Fabrication de métaux	100	2,8%	5 630	2,7%
12	Produits minéraux non ferreux	95	2,7%	3 253	1,5%
13	Electricité	94	2,7%	7 997	3,8%
14	Plasturgie	89	2,5%	6 235	2,9%
15	Instruments scientifiques	72	2,0%	2 111	1,0%
	Autres	721	20,4%	41 385	19,6%
	Total	3 531	100%	211 373	100%

* Basé sur les projets pour lesquels la donnée "créations d'emploi" est disponible

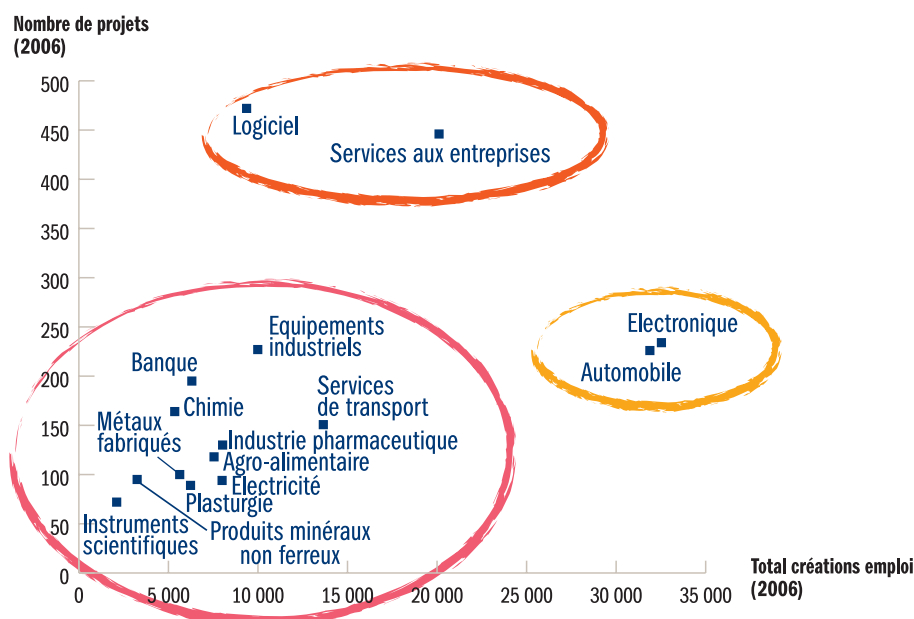
- Le Top dix des secteurs représente en 2006 plus des deux tiers de l'ensemble des projets d'investissement, tant en nombre qu'en créations d'emploi.
- **Les services et les industries high-tech** ont montré en 2006 un dynamisme tout particulier. Ils représentent 46,5% de tous les projets réalisés et 38,6% des créations d'emploi. Le logiciel et les services

aux entreprises ont connu une croissance respective de 30,4% et de 39,4% en nombre de projets.

- **Le secteur de l'électronique devient le premier pourvoyeur d'emplois avec 32 529 créations**, devant le secteur automobile. Il se place au troisième rang en nombre de projets (234 en 2006 contre 226 en 2005).

Positionnement des secteurs en 2006*

(nombre de projets/nombre total de créations d'emploi)



* Basé sur les projets pour lesquels la donnée "créations d'emploi" est disponible

Classement des principaux investisseurs en Europe en 2006

Principaux investisseurs	Nombre de projets 2006
IBM	8
Microsoft	6
DHL	5
GlaxoSmithKline	5
Procter & Gamble	5
Airbus	4
Catlin	4
Cemex	4
Dell	4
HSBC	4
ITC Infotech	4
Kronospan	4
Mazda Motor	4
MicroStrategy	4
One Planet Corp	4
SAP	4
Stora Enso	4
TNT	4

Tandis qu'en 2005, les deux premières entreprises investissant en Europe étaient allemandes, en 2006 ce sont deux sociétés américaines qui figurent en tête du classement : IBM et Microsoft suivies par DHL et GlaxoSmithKline ex aequo en troisième position. Pour mémoire, en 1997, la liste était emmenée par Ford, Daewoo et Siemens.



L'investissement direct étranger : top 15 des pays d'accueil et leurs profils

Pays-Bas :

Ils accueillent 63% d'investissements dans les fonctions tertiaires, en ligne avec la moyenne européenne. Les investisseurs américains arrivent en tête (47% du total).

Irlande :

Un profil sectoriel dominé par le logiciel, les services financiers et les services aux entreprises. Forte spécialisation en R&D (19% du total des investissements dans ce pays). Les principaux investisseurs sont le Royaume-Uni et les Etats-Unis (pour 79% des IDE accueillis).

Royaume-Uni :

N°1 pour les sièges sociaux (43% des IDE en sièges sociaux en Europe). Lieu d'implantation principal pour l'industrie du logiciel et des services aux entreprises (respectivement 35% et 29%). Forte présence des investisseurs nord-américains (30% du total européen) et des BRIC (44%). Des IDE ouvrant à un haut niveau de créations d'emploi (n°2 européen).

Belgique :

Suprémie du secteur de la chimie (21 projets), devant les services aux entreprises (19 projets). La France est son 2^e investisseur (25 projets) derrière les Etats-Unis (45 projets).

Espagne :

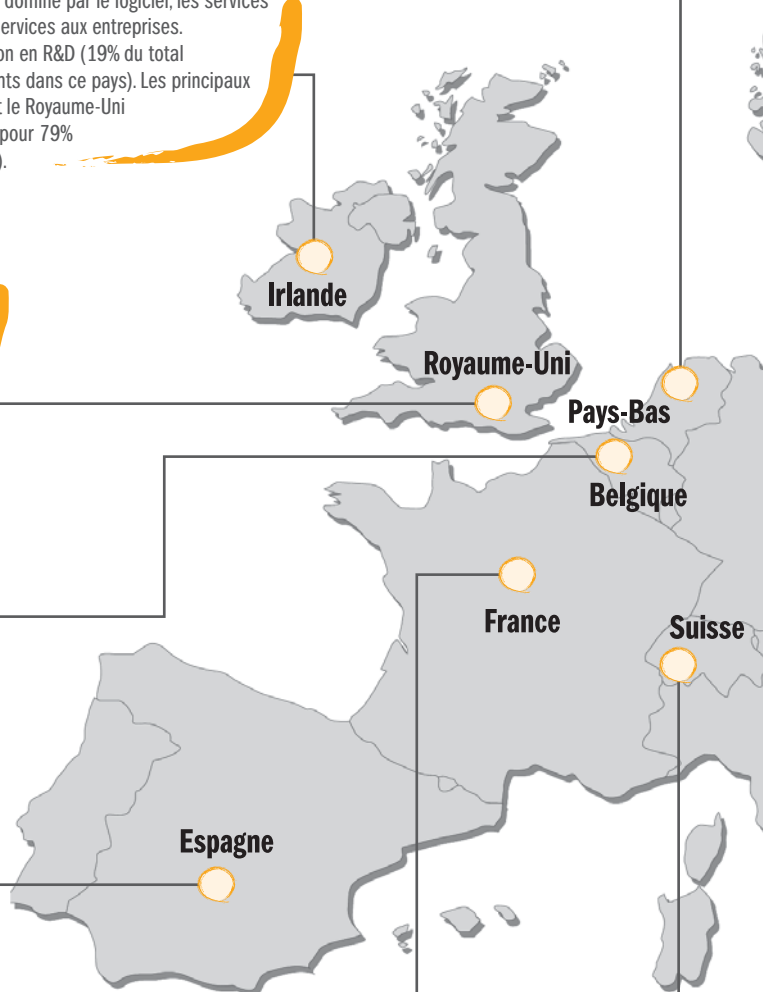
En 2^e position pour les implantations et extensions de R&D en Europe, ex aequo avec la France (11%). Domination des projets en logiciel (29), services aux entreprises (21) et automobile (19), secteur qui porte 28% des créations d'emploi.

France :

Domination des services aux entreprises et du secteur des logiciels (74 et 72 projets). N°1 européen des implantations de fonctions industrielles. Les Etats-Unis, premier investisseur. 3^e pays pour le nombre d'emplois créés par les investisseurs étrangers.

Suisse :

Troisième destinataire d'investisseurs étrangers pour les sièges sociaux et deuxième destination européenne pour l'assurance (7 projets, ex-aequo avec le Royaume-Uni). Les investissements allemands représentent 31% des IDE accueillis.



Allemagne :

Domination des secteurs des services aux entreprises (41 projets) et de l'électronique (32) devant le logiciel (19). Investisseurs américains en tête. Nombre significatif de projets (3e en Europe) qui cependant ne se retrouve pas en créations d'emploi (9^e position).

Suède :

Les secteurs du logiciel et des services aux entreprises sont majoritaires avec respectivement 16% et 13%. Les Américains sont le premier investisseur en Suède (15%) suivi des Allemands et des Norvégiens (12% chacun).

Russie :

Meilleur score dans l'automobile avec 12 projets. En deuxième viennent le secteur bancaire et financier avec 9 projets. Les implantations industrielles représentent 62% du total, et le secteur automobile réalise 47% des créations d'emploi. Les investisseurs américains sont n°1.

Pologne :

Champion européen pour les créations d'emploi générées par les IDE (31 115). Les projets industriels représentent 65% du total. Domination du secteur de l'automobile (19 projets) suivi des services aux entreprises et de l'électronique (13 projets chacun).

République tchèque :

Troisième destination européenne pour les IDE dans le secteur automobile (20 projets). Les Etats-Unis et l'Allemagne sont les deux investisseurs majeurs (ex aequo).

Hongrie :

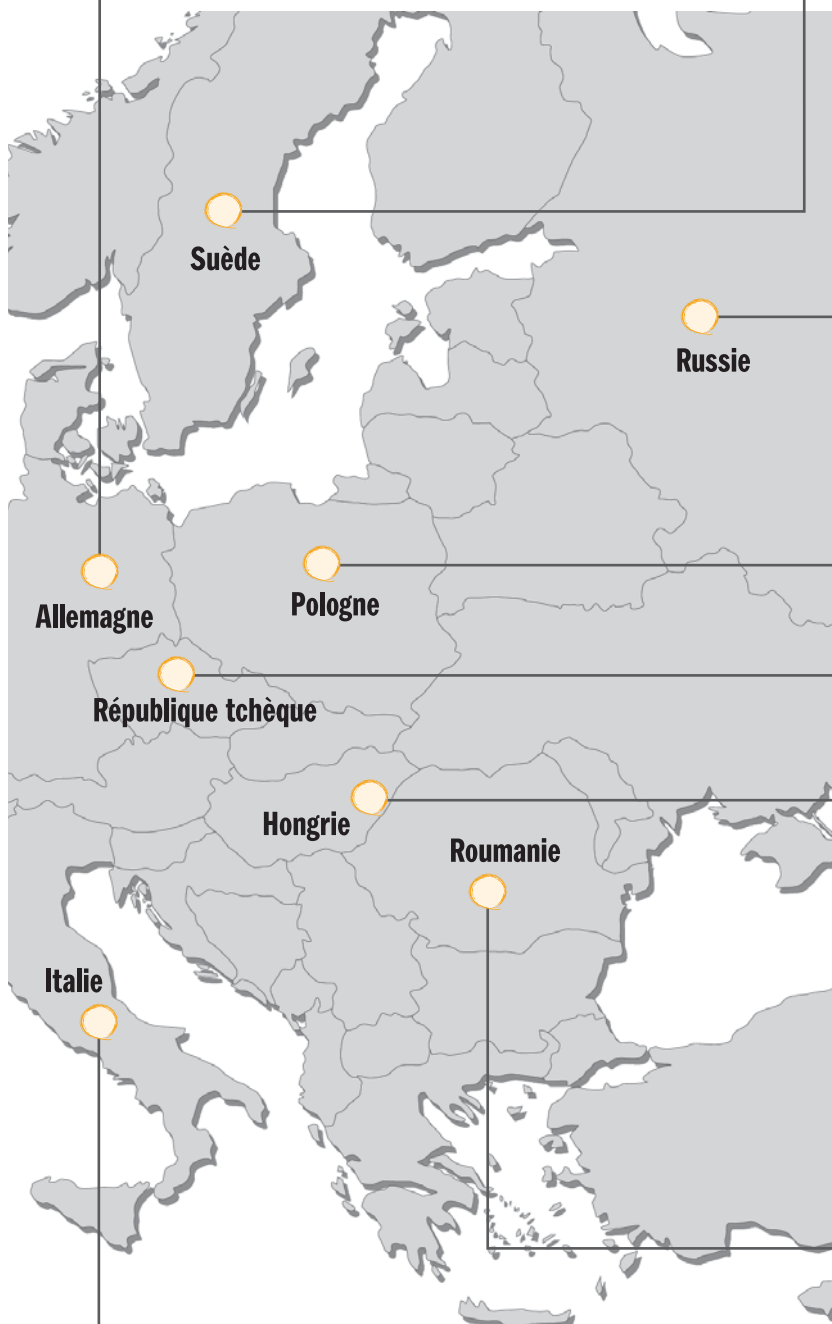
Les Allemands sont les premiers investisseurs (28% du total). Prédominance du secteur automobile (17 projets) qui, avec l'électronique, pourvoit une part importante des emplois (16% du total pour chacun des deux secteurs).

Roumanie :

N°2 pour les investissements dans le secteur automobile (22 projets). Les activités industrielles représentent 59% des projets d'investissement. L'Allemagne est le premier investisseur en Roumanie (21%).

Italie :

61% des IDE viennent d'Europe. Les 3 secteurs clés sont les services aux entreprises (16% des projets, 49% des emplois), les logiciels (14%) et le secteur financier (12%).



2.4 Fonctions : des projets industriels essentiels aux créations d'emploi

Bien que l'Europe - surtout dans sa partie occidentale - ait maintenant confirmé sa prépondérance pour les activités de services, le continent reste encore attractif pour les fonctions de production.

Les implantations industrielles représentent une part tout à fait honorable (40%) de l'ensemble des projets d'investissements réalisés en 2006. Même si ce pourcentage, du point de vue du nombre de projets, est en recul continu depuis nos premiers baromètres, **les fonctions industrielles fournissent encore 70% de la totalité des créations d'emploi**. En moyenne, un seul projet industriel crée un nombre d'emplois équivalent à près de trois projets tertiaires. En 2006, quand cette moyenne est de 157 postes créés par projet de fonction industrielle, elle n'est que de 55 dans le tertiaire.

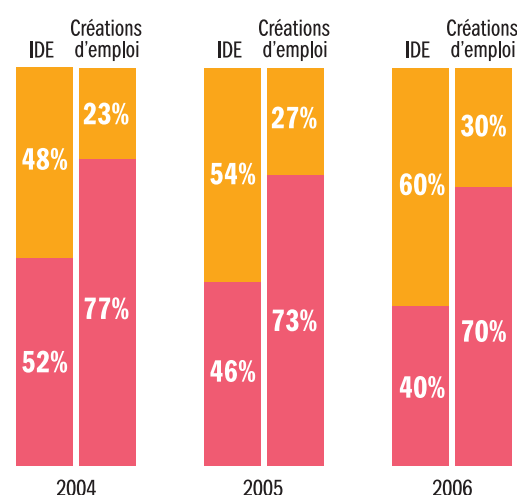
- Fonctions tertiaires*
- Fonctions industrielles**

* Fonctions tertiaires : centres d'appels, marketing et vente, centres de services partagés, recherche et développement, sièges sociaux

** Fonctions industrielles : unités de production, logistique

Répartition des investissements et des créations d'emploi par fonctions

(nombre de projets et nombre total de créations d'emplois - 2004/2006)



IDE et créations d'emploi par fonction - 2006

Fonction	Créations d'emploi 2006	Part de marché 2006 (%)	Moyenne des créations d'emploi par projet 2006*
Unités de production	122 727	58,1%	167
Logistique	19 705	9,3%	143
Autres fonctions industrielles	5 831	2,8%	80
Sous-total fonctions industrielles	148 263	70,1%	157
Centres d'appels	23 383	11,1%	207
Marketing/Vente	10 590	5,0%	17
Centres de services partagés	10 514	5,0%	229
Recherche & Développement	10 181	4,8%	61
Sièges sociaux	7 857	3,7%	43
Autres fonctions tertiaires	585	0,3%	45
Sous-total fonctions tertiaires	63 110	29,9%	55
Total	211 373	100%	101

* Basé sur les projets pour lesquels la donnée "créations d'emploi" est disponible

Toutefois, si l'on va plus dans les détails, on se rend compte que certaines fonctions tertiaires peuvent être particulièrement créatrices d'emploi : les implantations de centres de services partagés et centres d'appels parviennent à une moyenne de plus de 200 emplois par projet. A l'inverse, les implantations de bureaux de vente & marketing, de sièges sociaux ou de R&D ont une faible moyenne de créations d'emploi.

Encore industrielle à bien des égards, l'Europe peut néanmoins compter sur ses forces dans l'économie du savoir et recevoir ainsi des investissements étrangers en haute technologie comme dans le domaine des services : 20% des implantations internationales de 2006 concernaient des centres de décisions, des centres d'appels, des back offices comptables et de technologie de l'information ou bien des opérations de R&D, offrant au total approximativement 52 500 nouveaux emplois.



2.5 Origine des investissements : une Europe majoritairement approvisionnée par les flux intra-européens

L'Europe continue à bénéficier du dynamisme des sociétés européennes. Elles forment la part majeure (47,1% en 2002, 50,4% en 2006) des implantations internationales sur le continent.

Les **investisseurs nord-américains** ont, pour leur part, dirigé vers l'Europe 990 projets en 2006 contre 813 l'année précédente. Tout en restant très forte, l'implication américaine a perdu de son emprise au cours de la décennie écoulée, passant de 35% en 2002 à 30% en 2006.

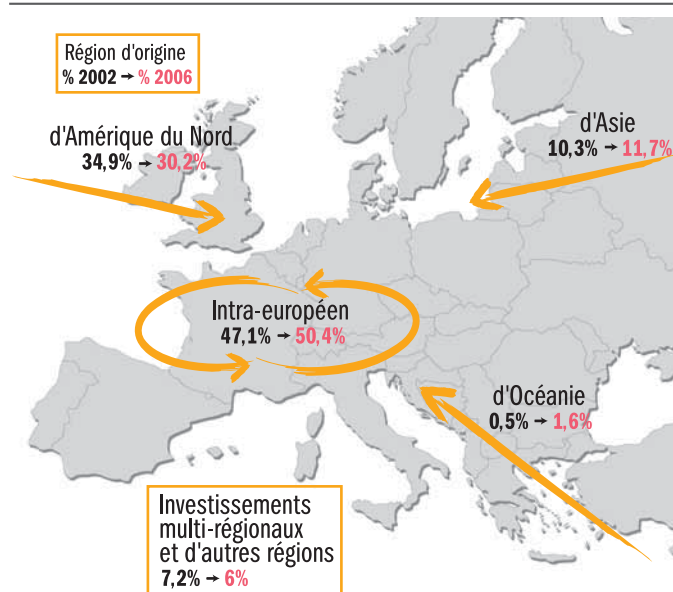
Le niveau d'investissement des **entreprises allemandes** en Europe reste plus ou moins identique à celui de 2005, confirmant une très nette deuxième position parmi les pays investisseurs avec 13% de l'ensemble des annonces de projets en 2006.

Les investissements en provenance des quatre pays réunis sous le sigle "BRIC" sont en augmentation significative : le nombre de projets passe de 112 en 2005 à 163 en 2006, soit une croissance de 50%. **L'Inde**, pour sa part, rejoint le classement des dix principaux pays investisseurs en Europe en 2006, se retrouvant - avec 78 projets - ex-aequo avec le Canada. En nombre de projets, l'Inde enregistre ainsi un taux de croissance de 66% par rapport à 2005.

Les investisseurs britanniques, alors qu'ils restent à la troisième place, ont augmenté leurs apports en volume, le nombre de projets passant de 177 en 2005 à 239 en 2006.

Avec 189 projets d'investissement en Europe en 2006, **les entreprises japonaises** progressent de 18,1% par rapport à l'année 2005.

Evolution 2002/2006 des régions d'origine de l'investissement en Europe
(nombre de projets - 2002/2006)



Top 10 des pays investisseurs en Europe
(par nombre de projets - 2005/2006)

Classement	Pays d'origine	Nombre de projets 2006	Part de marché 2006 (%)	Nombre de projets 2005	Part de marché 2005 (%)	Evolution du nombre de projets 2005/2006
1	Etats-Unis	990	28,0%	813	26,5%	+21,8%
2	Allemagne	449	12,7%	420	13,7%	+6,9%
3	Royaume-Uni	239	6,8%	178	5,8%	+34,3%
4	Japon	189	5,4%	160	5,2%	+18,1%
5	France	169	4,8%	159	5,2%	+6,3%
6	Suisse	113	3,2%	85	2,8%	+32,9%
7	Pays-Bas	102	2,9%	104	3,4%	-1,9%
8	Suède	87	2,5%	89	2,9%	-2,2%
9	Canada	78	2,2%	70	2,3%	+11,4%
9	Inde	78	2,2%	49	1,6%	+59,2%

Du point de vue de la répartition des investissements dans les deux Europe, les nord-Américains ciblent en priorité l'Europe occidentale, tandis que les entreprises allemandes font des choix

géographiquement plus diversifiés (approximativement les deux tiers pour l'Europe occidentale et un tiers en Europe centrale et orientale).

Répartition des IDE par pays d'accueil en 2006 entre l'Europe occidentale et l'Europe centrale et orientale

Classement	Pays d'accueil	Nombre de projets vers l'Europe occidentale	Part de marché Europe occidentale (%)	Nombre de projets vers l'Europe centrale et orientale	Part de marché Europe centrale et orientale (%)
1	Etats-Unis	824	83,2%	166	16,8%
2	Allemagne	284	63,3%	165	36,7%
3	Royaume-Uni	196	82,0%	43	18,0%
4	Japon	137	72,5%	52	27,5%
5	France	122	72,2%	47	27,8%
6	Suisse	80	70,8%	33	29,2%
7	Pays-Bas	87	85,3%	15	14,7%
8	Suède	61	70,1%	26	29,9%
9	Canada	73	93,6%	5	6,4%
9	Inde	71	91,0%	7	9,0%



Utkarsh Palnitkar

Associé
Ernst & Young
Inde

L'Europe, perçue comme une excellente destination pour l'Inde : pourquoi ?

D'un point de vue strictement indien, l'Europe semble particulièrement attractive et pour plusieurs raisons. Parmi ses atouts, nombreux, on compte la densité et la richesse du marché communautaire, la qualité des infrastructures et un réseau d'autoroutes de l'information d'un niveau unique au monde. De plus, les consommateurs européens ont de telles exigences de qualité qu'ils créent spontanément des barrières contre le *dumping* de marchandises produites à bas coûts notamment en Chine. Je voudrais même ajouter que les affinités culturelles de l'Inde avec l'Europe sont relativement plus fortes qu'avec les Etats-Unis. A l'inverse, les systèmes de santé ont une telle importance en Europe que cela a une incidence sur l'ensemble des coûts. Et les coûts salariaux notamment sont si élevés qu'il est indispensable d'investir dans des technologies d'automatisation pour pouvoir les réduire. L'Europe doit savoir que la proportion très élevée d'investissements et d'échanges commerciaux au sein même de ce bloc que représente l'Union européenne donne de cette dernière l'image d'une attitude de repli... Les attentes sont très grandes. Beaucoup de sociétés indiennes ont réalisé des acquisitions majeures en Europe ces dernières années et cette tendance ne devrait que s'étendre dans les trois quatre années qui viennent.



Vers une Europe du futur

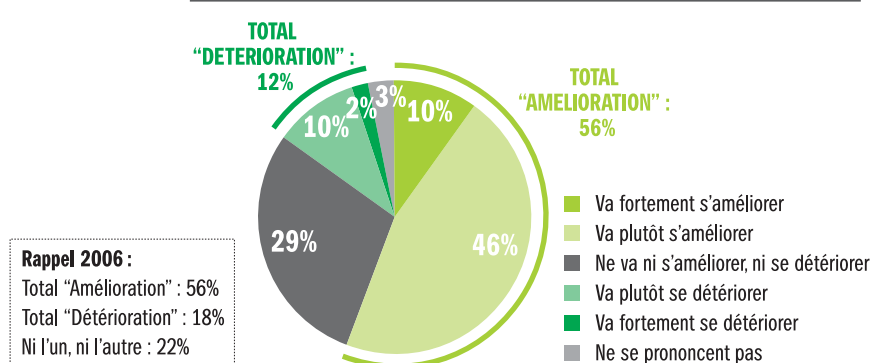
*plus souple,
plus fluide,
résolument innovante*



3.1 Une Europe sous surveillance dans une période cruciale de transition

Alors que la mondialisation en marche bouscule profondément l'Europe, le "Baromètre Ernst & Young de l'Attractivité européenne" montre qu'une majorité de décideurs internationaux accordent toujours leur confiance à l'Europe.

Perception à trois ans de l'attractivité européenne



Qu'ils exagèrent dans leur confiance en l'Europe ou qu'ils s'installent dans une attente raisonnable, les investisseurs sont assez nombreux à donner une appréciation positive : **56% estiment que l'attractivité européenne devrait s'améliorer dans les trois années à venir**. Ces chiffres sont les mêmes que ceux du Baromètre 2006. Dans le même temps, assez peu de décideurs (12%) prévoient un déclin de l'environnement économique de l'Europe.

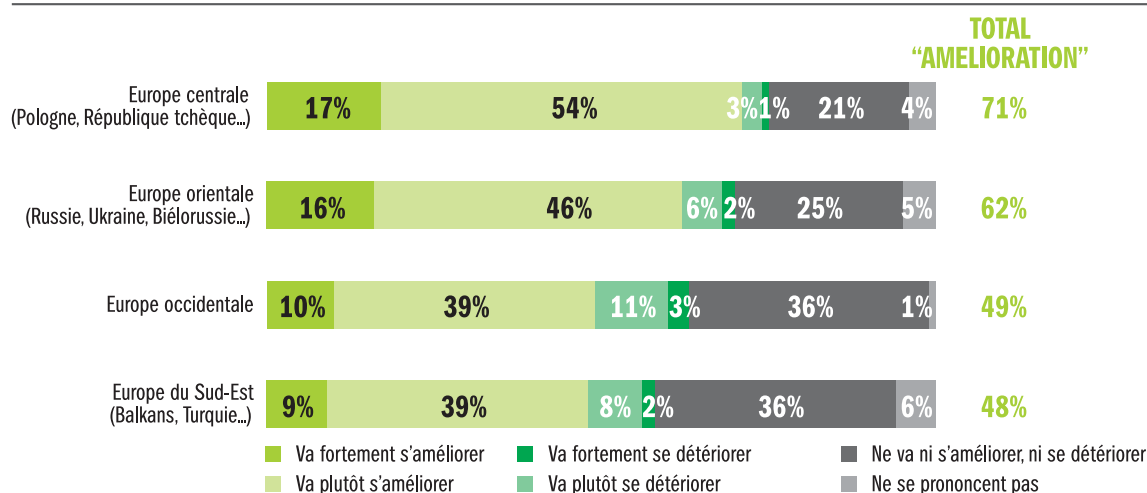
Les perspectives de dynamisme et de changement se situent plutôt à l'Est

Les impressions positives à l'égard de l'Europe sont pour la plupart liées aux perspectives d'investissements **en Europe centrale et orientale : presque les trois quarts des personnes interrogées (71%)** lui accordent plus de crédit en termes de dynamisme et de changement, ce qui est en cohérence avec les déclarations du Baromètre 2006.

A l'inverse, les impressions à l'égard de l'avenir de l'Europe occidentale sont moins enthousiastes que l'année dernière : moins d'un décideur sur deux

(49% contre 54% en 2006) exprime un certain optimisme quant au devenir de son attractivité. Cela signifie en fait qu'à terme les décideurs espèrent que **"l'est rejoindra l'ouest"** : ils sont convaincus que demain la croissance se situera à l'Est et, en conséquence, qu'il en sera de même des futurs investissements. L'un des résultats les plus frappants est la position des pays situés hors Union européenne comme la Russie ou l'Ukraine ; les décideurs les placent en deuxième position des espaces d'investissements futurs.

Perception à trois ans de l'attractivité européenne par région



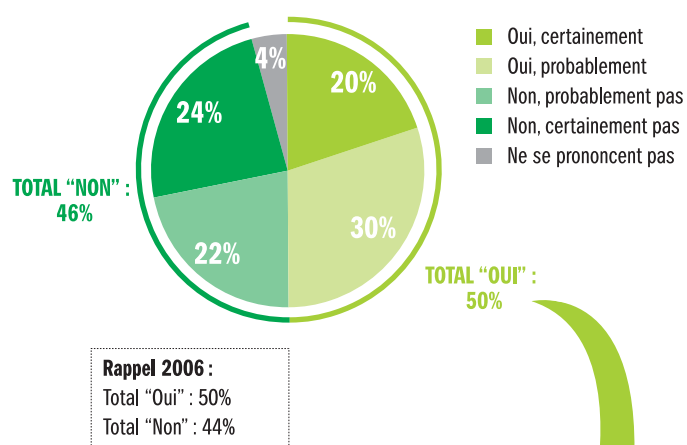
3.2 Un décideur sur deux prévoit de développer ses activités au sein de l'Europe élargie

Les investisseurs confirment leurs projets d'investissement en Europe pour les années à venir, tout en programmant également des projets d'investissement complexes sur le long terme, en priorité en Asie.

En termes de destinations envisagées, une fois encore, notre Baromètre met en avant **le rôle phare de l'Allemagne**, en partie aux dépens de l'Europe centrale et orientale. Les entreprises à la recherche d'une base en Europe citent spontanément aujourd'hui à 20% l'Allemagne. Malgré cela, les pays d'Europe centrale et orientale gagnent aussi du terrain, avec l'avancée de la **République tchèque**, assez remarquable pour se hisser à la troisième place en taux de citations (13% de suffrages en sa faveur). La **Pologne** conserve sa deuxième place avec 18% de citations.

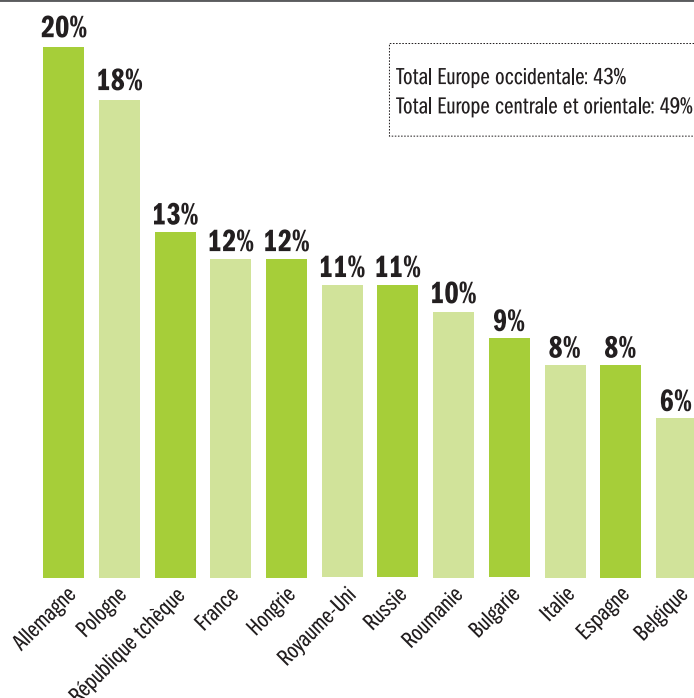
A un niveau régional, la montée spectaculaire de la République tchèque place l'Europe centrale et orientale au-dessus de l'Europe occidentale en tant que destination probable des investissements futurs, avec 49% de voix en sa faveur contre 43%.

Intentions d'implantation ou d'extension d'activités en Europe



Destinations citées pour des implantations ou extensions d'activités en Europe

(% des citations pour chaque pays - plusieurs réponses possibles)

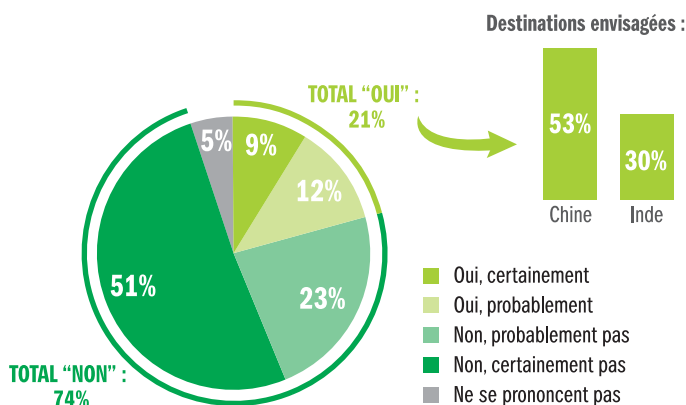


3.3 Une entreprise sur cinq prévoit une relocalisation totale ou partielle de ses implantations en dehors de l'Europe

Hors Europe, les destinations les plus souvent prises en considération pour une éventuelle relocalisation sont claires : **la concurrence la plus vive vient presque exclusivement d'Asie**. La Chine attire déjà un répondant sur deux actuellement à la recherche d'un lieu pour une relocalisation, 30% examinent l'Inde avec intérêt.

La pression sur les coûts s'intensifiant, les entreprises vont continuer à "relocaliser" services et production vers les "nouveaux entrants" européens et comptent sur leurs principaux acteurs publics pour améliorer les conditions de ces investissements.

Intentions de "relocalisation" hors d'Europe



3.4 L'urgence pour l'Europe : flexibilité et soutien à la R&D

Le dispositif réglementaire général du travail est cité comme devant être la préoccupation première de l'Union européenne pour l'amélioration de son attractivité. Les décideurs internationaux considèrent que l'Europe se met en danger par manque de flexibilité sur son marché du travail et demandent à la Commission européenne d'agir. Les autres zones d'amélioration possibles citées pour encourager les investissements directs étrangers dans cette région comportent la modernisation et la simplification de l'environnement réglementaire, tant au niveau national qu'au niveau européen. En troisième point, les décideurs demandent que le soutien à l'innovation et à la Recherche & Développement soit plus fort.

L'absence d'avancée significative dans les réformes conduit à une frustration croissante. Dix points de plus dénotent une franche impatience des investisseurs : 37% des répondants considéraient en 2006 que les politiques européennes devaient se réformer afin d'accroître l'attractivité du territoire, le taux de demandes est aujourd'hui monté à 47%, soit près d'un décideur sur deux de notre échantillon.

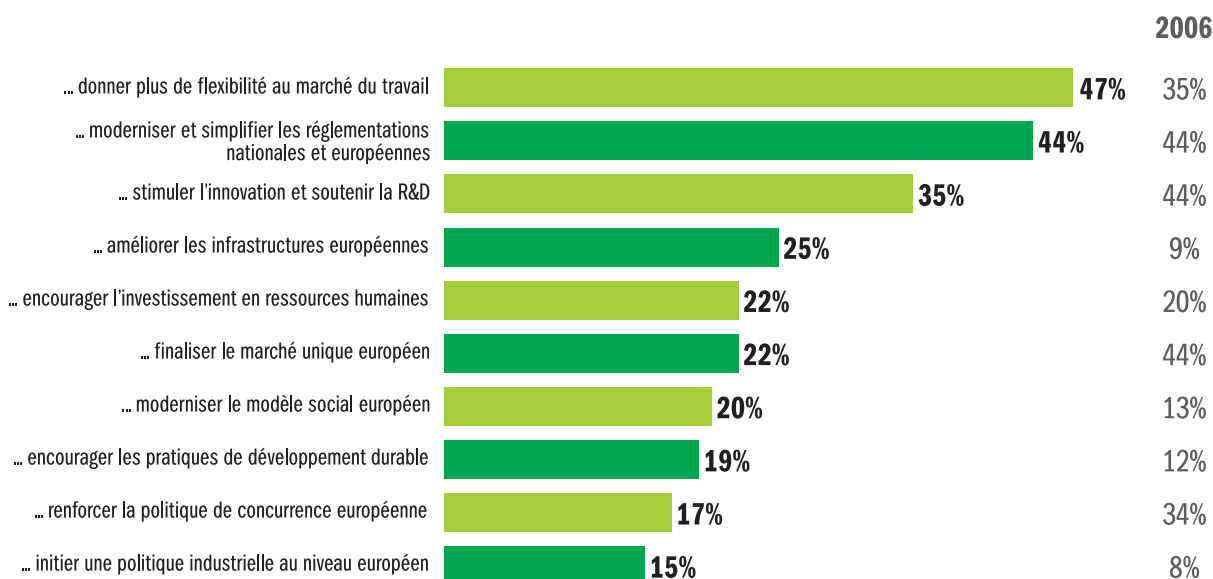


David Walburn
Directeur du département de Politique économique locale
London South Bank University
Londres, Royaume-Uni

L'attractivité... partout au plus près des talents

Devant la complexité de l'économie mondialisée, un réel défi de politique publique se fait jour : comment les gouvernements européens peuvent-ils apporter une contribution efficace, tant au niveau national que régional pour renforcer l'attractivité en faveur des investissements internationaux ? Ceci peut même aller nettement plus loin si l'on s'assure que les conditions commerciales sont favorables. L'attraction des investissements va de pair avec la capacité à attirer des talents. S'il est certain que la puissance même des marchés est bien le levier majeur de tout cela, des programmes de politique économique appropriés ne pourront pas nuire au succès de la région. Il est essentiel de poursuivre la réflexion pour parvenir à découvrir quels types de programmes auront le meilleur impact.

Propositions clés pour le développement de l'attractivité de l'Union européenne (total supérieur à 100% - 3 choix possibles)



3.5 En attente d'éco-réformes ?

Plus des deux tiers des répondants (67%) déclarent prendre en compte les données de performance environnementale dans les critères de sélection d'une nouvelle implantation.

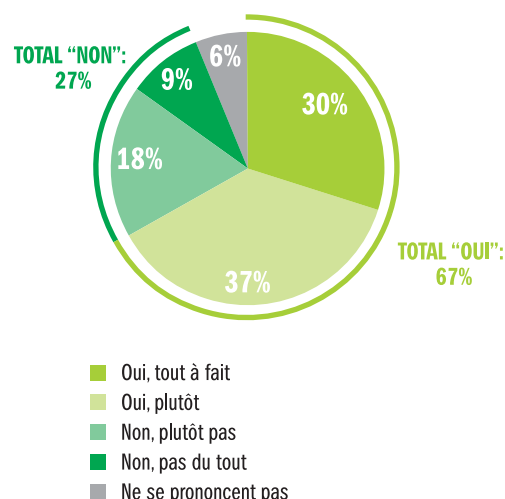
Les questions environnementales participent désormais du choix d'implantation

Ils ne sont que 9% à déclarer que l'implication des territoires en matière d'environnement ne joue aucun rôle dans l'élaboration de leur choix

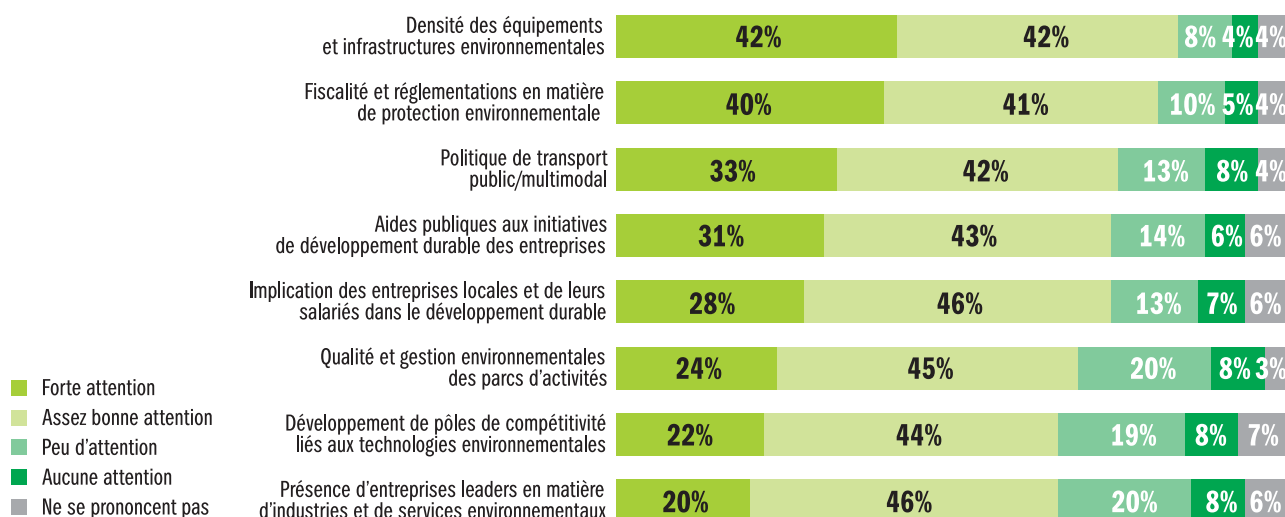
En termes d'importance relative des différents facteurs environnementaux, les investisseurs potentiels accordent la plus grande attention aussi bien au niveau des **infrastructures environnementales** (84%) qu'à celui des **réglementations et taxes** en la matière (81%).

Les **entreprises asiatiques** sont les plus vigilantes sur ces questions dans leurs choix de localisation. Le nombre de répondants qui, dans leur processus de choix d'une implantation, s'affirment hautement concernés est de dix points supérieur à la moyenne générale des décideurs interrogés sur ces critères relatifs à l'environnement tels la densité des équipements pour la protection de l'environnement, les pratiques de développement durable dans les entreprises locales ou la présence de sociétés leader dans les services pour l'environnement.

Prise en compte du développement durable dans les choix de localisation



Attention portée aux critères d' "éco-performance" dans la sélection d'une destination potentielle



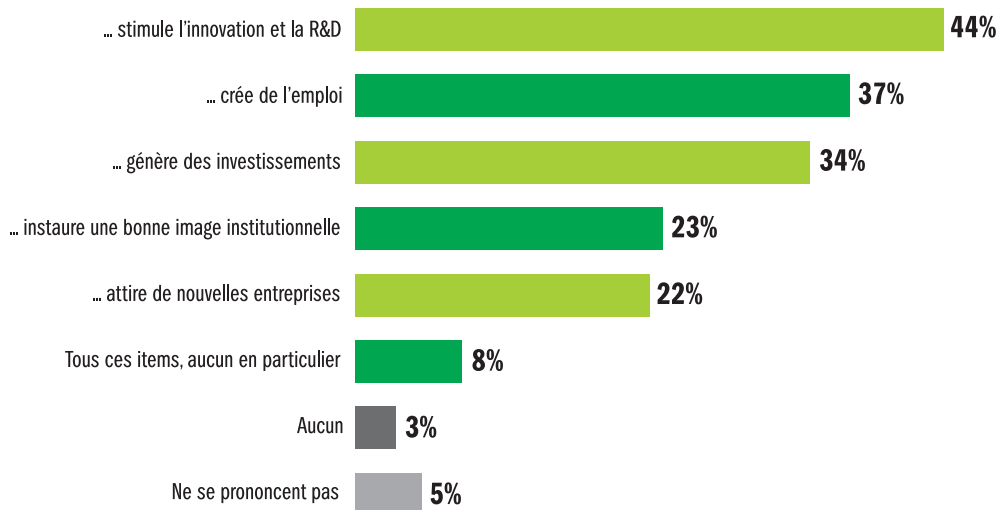


Les investisseurs espèrent que les politiques environnementales stimuleront l'innovation

Au-delà de leur impact évident sur la protection de l'environnement, les décideurs internationaux estiment que, pour un pays, le bénéfice majeur des stratégies de développement d'industries "éco-responsables" est la **stimulation indéniable de l'innovation et des centres de R&D (44%)**. En deuxième position vient la **création d'emploi**

même si seulement 37% des décideurs pensent que l'implication dans les questions d'écologie la favorise. En revanche, il est surprenant de voir que seulement 23% des sondés répondent que cela peut représenter un gain d'image – on peut penser que, sur ce point, la réalité du marché est légèrement différente.

Avantages des stratégies industrielles "éco-responsables" pour un pays ou un territoire (total supérieur à 100% - 2 choix possibles)



L'Union européenne est jugée performante sur les questions environnementales

De manière générale, les décideurs interrogés octroient à l'Union européenne des votes favorables sur les questions environnementales. **La densité des équipements et des infrastructures est particulièrement appréciée (67%), en même temps que la présence des sociétés leaders dans les services environnementaux (64%)**. Toutefois, ils ne sont plus que 50% à se prononcer en faveur de la réglementation et de la politique de taxation concernant la protection de l'environnement.

Une analyse détaillée des résultats de l'enquête nous montre que, au contraire des sociétés asiatiques, les entreprises de nationalité européenne jugent plus sévèrement l'Union européenne. Les meilleurs taux auxquels parviennent les répondants d'Europe occidentale s'élèvent à respectivement 67% pour les politiques de transport public et 66% pour les équipements et les infrastructures, contre 75% de la part des sociétés asiatiques.

Les décideurs internationaux restent toutefois divisés sur la qualité du soutien de l'Union européenne en faveur des entreprises et des centres R&D

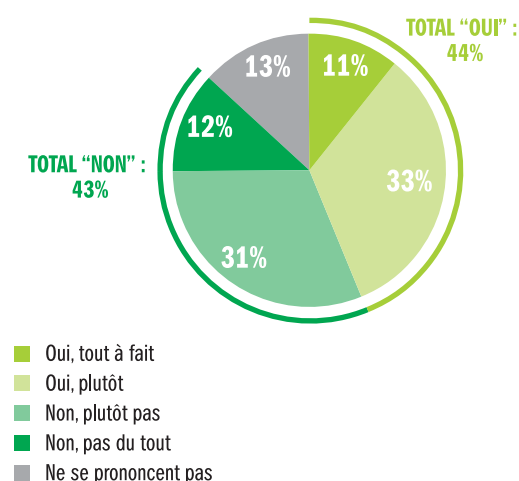
Les investisseurs interrogés se répartissent en quantités égales entre ceux qui considèrent que l'Union européenne apporte un soutien suffisant à l'excellence environnementale et ceux qui voudraient une implication plus forte. Il n'est pas exclu que les décideurs aient interprété différemment la question : ceux qui apparaissent satisfaits pensant qu'on les interrogeait sur leur volonté d'une réglementation plus forte, les autres s'étant plutôt focalisés sur le soutien politique pour l'innovation en matière d'environnement.

Pour ce qui concerne la réglementation de la protection de l'environnement, tout le monde s'accorde sur le fait que les politiques environnementales les plus efficaces et les plus avancées ont été initiées par l'Union européenne. Pour exemple, le régime du commerce de l'Union européenne sur les droits d'émissions de gaz à effet de serre, sur la responsabilité des entreprises en matière de traitement des déchets ainsi que pour les réglementations sur les matières chimiques dangereuses (programme REACH). Les chefs d'entreprises qui travaillent en Europe savent bien que la législation environnementale implique des contraintes qui peuvent infléchir la compétitivité.

Toutefois, ils sont nombreux à souhaiter que l'Union européenne puisse contribuer à l'excellence environnementale par une aide plus massive. Les mesures économiques proposées par l'Union européenne pour soutenir l'innovation et la R&D restent insuffisantes. Actuellement, il n'existe aucune harmonisation en matière de politique fiscale environnementale. L'unique outil dédié au développement d'une politique environnementale européenne est le programme LIFE, mais lui sont allouées des ressources qui apparaissent dérisoires en regard des dimensions du projet (317 millions d'euros pour 2005-2006). Pour combattre les émissions à effet de serre, par exemple, en dehors des quotas d'émissions décidés, les industriels auront probablement besoin d'aide pour structurer et coordonner les programmes de R&D qui devraient permettre un rapide développement des solutions technologiques telles la capture et la séquestration du carbone pour un usage dans les centrales.

Il est tout à fait probable que les répondants considèrent ce double aspect de la politique environnementale : elle donne une direction claire et, dans le même temps, impose des contraintes tout en apportant un soutien à l'innovation.

Adéquation de la politique communautaire d'excellence environnementale pour les entreprises et les centres R&D



Défis et perspectives

Vers une Europe renouvelée ?



4.1 Vers un renouveau des stratégies de localisation

La perception de l'attractivité en général rend compte de certains changements intervenus dans les stratégies de localisation et de l'émergence de nouveaux avantages compétitifs. Parmi les évolutions significatives, en cours ou à venir, sont apparus lors de nos interviews ou de notre analyse les éléments suivants :

- **Les stratégies “collaboratives”** s'imposeront comme une forme dominante de l'investissement mondial. Quels seront les impacts générés par les nouveaux environnements opérationnels dans lesquels se développent les activités au niveau mondial comme des structures plus souples, des approches fondamentalement multiculturelles, une coopération axée sur les partenariats, de nouvelles formes d'externalisation et de co-traitance, de création, de production et de prestation de services ?
- **La chasse aux talents** s'avère déjà cruciale et, notamment, pour emporter le défi de l'innovation : la concurrence pour l'acquisition d'expertises, de savoir-faire et de talents est d'autant plus féroce qu'elle se fait à un niveau planétaire. Pour répondre à ces enjeux, les sociétés vont-elles être tentées d'installer des stratégies protectionnistes et, par voie de conséquence, de mettre ainsi des entraves à cette possibilité de développement d'une région qu'offrent les nouveaux investissements directs étrangers ?
- **Les sept nouvelles puissances mondiales** à l'horizon 2050 seront composées des BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) auxquels il convient d'ajouter l'Indonésie, le Mexique et la Turquie. Elles dépasseront en effet les économies du G7 pour leur PIB, mais sauront-elles faire évoluer à temps et en profondeur leurs infrastructures et les adapter au développement des investissements mondiaux ? Retireront-elles tous les bénéfices des relocalisations à valeur ajoutée et transformeront-elles également leurs règles de transparence, d'équité et d'ouverture ?
- **La maîtrise du risque** est désormais au cœur des décisions d'implantation, les décideurs fixant comme élément stratégique la transparence, la stabilité et la clarté des environnements dans lesquels ils investissent. Et cette exigence se porte aussi bien sur le champ technologique ou la protection intellectuelle que sur l'environnement juridique et politique de leurs implantations.
- **Les incitations et subventions** en faveur des investissements se transforment. Tout en diminuant considérablement dans les pays développés, elles se multiplient partout où se joue la concurrence pour l'attraction de capitaux, de talents, de technologies et d'implantations. Ces systèmes d'aides seront-ils remplacés en Europe et ailleurs par des aides immatérielles relevant de la formation, de l'accompagnement au transfert de technologies ou de la mise en place des pôles de compétitivité ?
- **L'intégration effective des marchés de capitaux** reste encore entravée par des barrières politiques, juridiques et réglementaires aussi bien que par l'absence d'un langage commun de reporting financier. Que devront faire les marchés émergents pour promouvoir cette stabilité nécessaire aux entreprises et aux investisseurs ? En Europe, aux Etats-Unis ou ailleurs, les réglementations nouvelles en faveur d'une meilleure gouvernance d'entreprise et les récents référentiels comptables aident-ils à créer ce “bon” climat pour les investissements ?
- **Les entreprises s'impliquent dans le développement d'un entrepreneuriat local**, notamment celles qui sont résolument engagées dans l'économie du savoir. Sont-elles à même de reconnaître les territoires qui d'ores et déjà offrent l'environnement, les infrastructures et les financements capables de soutenir une telle ambition, le seront-elles devant chaque nouvelle opportunité ?
- **La mise en place de stratégies durables et éco-responsables** se développera. Mais comment les entreprises conduiront-elles leurs politiques en matière de responsabilité écologique, sociale et sociétale ? Nous avons interrogé les décideurs internationaux sur leur sensibilité à ces problèmes et sur leur évaluation de la performance de l'Europe en la matière.



4.2 Pour un renouvellement de l'attractivité de l'Europe

Les puissances mondiales émergentes aussi bien que les transitions économiques et sociales au sein de l'Europe définissent de nouvelles frontières et font apparaître de nouveaux défis. Tout au long du “Baromètre Ernst & Young de l'Attractivité européenne”, les décideurs internationaux dessinent plusieurs grandes orientations à considérer pour un renouvellement de l'attractivité européenne : flexibilité, connectivité, talents et image.

Renouveler la flexibilité

Il est indéniable que l'avenir de l'attractivité de l'Europe repose en grande partie sur la flexibilité de son environnement d'affaires et sur sa capacité à défier ses concurrents. Les investisseurs attendent des réformes – d'abord et avant tout – tant sur la **flexibilité du droit du travail** que sur la **simplification de son environnement juridique** (respectivement 47% et 44% s'expriment sur ces points). A l'inverse, les décideurs internationaux n'expriment pas d'attente spécifique sur les aides de l'Etat, excepté pour la recherche et l'innovation qui est citée en troisième position avec 35% de suffrages.

On le voit, ce ne sont pas des exigences unilatérales pour plus de droits et moins de devoirs, mais des attentes “d'entrepreneurs partenaires” des gouvernements et des collectivités locales dans la recherche de solutions de développement. La réforme se fera dans un esprit de coopération : les entreprises apporteront une productivité bien maîtrisée, plus d'emplois qualifiés et un soutien réel aux efforts d'élargissement et de performance de l'innovation et de la recherche ; les régulateurs leur offriront plus de flexibilité pour s'adapter aux nouvelles exigences de la mondialisation.

Renouveler la “connectivité”

Les investisseurs voient dans le marché européen un champ unique d'opportunités économiques mais, ils attendent également une harmonisation du niveau d'attractivité et d'accessibilité des marchés nationaux et régionaux. Cela se vérifie dans l'importance que les investisseurs accordent à la **qualité des infrastructures** dans leur stratégie d'implantation (54% considèrent les infrastructures de transport comme fondamentales dans leurs décisions, pour les **télécommunications** le taux est de 48%). Tous les décideurs réclament la création de réseaux de communication couvrant l'Europe entière afin

de tirer le meilleur bénéfice possible de cet avantage d'une convergence entre les parties orientale et occidentale de l'Europe. De telles améliorations des infrastructures pourraient inclure des réseaux haut débit reliant ainsi toutes les capitales et villes clés d'Europe, des autoroutes trans-européennes, des plates-formes logistiques inter-modales et un accroissement des investissements pour le transport des données. Parallèlement, l'Europe a un besoin urgent d'une interconnexion accélérée entre ses scientifiques, ses entrepreneurs et les décideurs institutionnels.



Professeur Edward Krubasik
Président d'Orgalime
(ancien vice-Président exécutif
de Siemens)
Allemagne

**La "compétition" comme stimulant
fort à l'innovation**

La concurrence mondiale va pousser l'Europe à relever les défis de l'économie de l'intelligence et du savoir parce que c'est la compétition qui stimule l'innovation. Au sein de marchés très réglementés comme celui de l'énergie, de la téléphonie fixe ou du transport, les entreprises sont plus lentes à intégrer les nouvelles technologies, à développer des produits neufs et à les mettre sur le marché par rapport à celles des secteurs hautement compétitifs que sont l'automobile, la téléphonie mobile et les technologies de l'information. Par ailleurs, l'Europe doit trouver une organisation de son économie qui permette aux investisseurs d'avoir une vision immédiate de ce qu'ils manquent en n'investissant pas en Europe. Ce que les sociétés craignent le plus, c'est de passer à côté de réelles opportunités au sein des économies les plus porteuses. En fait, c'est par la promotion de la compétitivité et le soutien à l'innovation, précisément sur le segment des infrastructures de télécommunications, du transport, de l'énergie et des services environnementaux aussi bien que dans grand nombre de nos secteurs majeurs – pharmacie, technologies de l'information, transports – que nous donnerons aux investisseurs, par des mesures de dérégulation, une vision plus claire des potentialités réelles du marché unique européen.

Renouveler les talents

Les marchés mondiaux d'aujourd'hui et de demain feront la différence sur l'expertise technologique et le niveau des compétences. Si elle veut satisfaire son ambition de devenir l'économie du savoir la plus performante du monde, l'Union européenne doit maintenir ses avantages actuellement compétitifs en termes d'éducation. Il lui faut convaincre les investisseurs de sa capacité à innover et à leur assurer la permanence d'un système de formation adéquat et efficace. L'Europe dans son ensemble doit capitaliser sur son **leadership dans les R&D** (43% d'opinions favorables à son endroit) ainsi que dans **la qualité de sa main-d'œuvre** (50% d'avis favorables) et aussi l'étendre à tout son territoire. L'Europe doit fournir à ses citoyens toutes les aptitudes nécessaires à l'économie de l'intelligence et les convaincre que c'est avec une expertise technologique tout à fait à leur portée qu'ils feront la différence dans leur environnement professionnel et citoyen.

Renouveler l'image

La question de l'image est décisive. L'image perçue reflète l'attractivité et la compétitivité de l'Union européenne : c'est une bannière que l'ensemble des pays partagent et qui porte les valeurs de l'Union et la réalité de ses opportunités. C'est en grande partie de sa diversité que l'Europe tire sa force, et c'est cette même diversité qui lui garantit une image attractive aux yeux des décideurs, malgré l'attention considérable portée aux zones émergentes et dynamiques. L'Europe doit veiller à valoriser cette spécificité qui lui permet de rester attractive face à des investisseurs en recherche

d'opportunités les plus diverses : précisément son vaste marché unique offre une pluralité de richesses et d'avantages face à de grands concurrents plus monolithiques. Cultiver son image, c'est démontrer au monde la dynamique que produit cette diversité en développant de multiples projets bilatéraux ou multilatéraux qui tirent parti de la complémentarité de chacun de ses membres. Aussi, en encourageant toute initiative en faveur de l'attractivité individuelle des pays qui la composent, l'Union européenne concourt-elle à sa propre promotion.



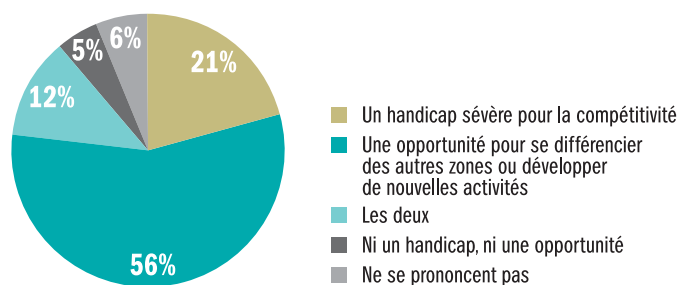
4.3 “L'éco-attractivité” : une proposition pour l'Europe ?

Notre étude 2007 s'intéresse de plus près à la réactivité des preneurs de décision, au développement durable et à l'évaluation des performances de l'Europe. Alors que naît le débat sur la responsabilité sociale de l'entreprise et des institutions publiques, ainsi que sur les contraintes réglementaires imposées à l'industrie, nous devons explorer les apports réels et positifs de ces questions essentielles.

Les meilleures pratiques en matière de “technologies propres” peuvent aider l'Europe à se différencier

Les décideurs interrogés sont une majorité à affirmer que l'Europe peut trouver un avantage compétitif décisif dans l'application de nouvelles règles environnementales : **56% des dirigeants estiment que de nouvelles réglementations offriraient à l'Europe une occasion de se différencier** des autres destinations d'investissements et contribueraient même à accroître ses activités.

Adoption de nouvelles réglementations environnementales : opportunité ou handicap ?



La situation actuelle de l'attractivité de l'Europe et sa capacité à attirer, soutenir et conserver les projets d'implantations commerciales et technologiques conduisent à nous demander si un modèle européen pour l'excellence environnementale ou “l'éco-attractivité” peut garantir la permanence et le développement de l'investissement en Europe.

Le rapport Ernst & Young sur l'attractivité soulève des questions clés tant en ce qui concerne l'offre qu'en ce qui concerne la demande. Quel est, pour les métropoles, les régions et les pays soucieux de leur développement, le potentiel réel des industries et services liés à l'environnement ? Au vu des investissements en “technologies propres” réalisés ces cinq dernières années par des start-up et fonds d'investissement, que peuvent attendre les territoires d'Europe pour l'avenir ? Ne serait-il pas opportun de contracter de façon plus systématique des partenariats et alliances internationales pour donner plus de visibilité aux territoires et renforcer leur attractivité ? Comment tirer mieux parti, voire mutualiser les meilleures pratiques de certains pays en matière de promotion de la recherche publique ou de soutien à la création et au développement des entreprises ? L'Europe offre-t-elle un modèle lisible sur l'environnement à partir d'un engagement mutuel entre société civile, secteur public et secteur privé ? La réglementation européenne actuelle en matière d'environnement a-t-elle une efficacité suffisante pour attirer des investissements dans les technologies et les services “verts” ? Y a-t-il un modèle environnemental européen comme il existe un modèle social ou un modèle économique ? En clair, comment l'Europe peut-elle créer son “éco-attractivité” ?